

CITOYEN NATURE

2019 / N°25

le magazine des associations pour la nature et l'environnement en Alsace





LA JEUNESSE MANIFESTANT POUR LE CLIMAT
DEVANT LES INSTANCES EUROPÉENNES DE
STRASBOURG LORS DE LA GRÈVE MONDIALE
POUR LE FUTUR DU 15 MARS DERNIER
STÉPHANE GIRAUD

SOMMAIRE

	ÉDITO	1
	GCO 2018, CHRONIQUE D'UN PROJET HORS NORMES ET IMPOSÉ	4
	DÉCHETS TOXIQUES ET NUCLÉAIRE, L'ALSACE FAIT SON TROU	12
	SENTINELLES DE LA NATURE : UN SITE WEB ET UNE APPLI MOBILE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT	16
	POUR UNE AGRICULTURE PLUS RESPECTUEUSE DES MILIEUX NATURELS	18
	SUR LE TERRAIN EN 2018	22

Citoyen Nature

AVRIL 2019 / N°25

Magazine édité par Alsace Nature
et ses associations fédérées

Directeur de la publication : Daniel Reiningger
Rédacteurs en chef : Roland Brucker, Marie Kneib
et Stéphane Giraud

Maquette : Yann Cartaut / CAE ARTENRÉEL
Mise en page : Arnaud Redoutey
Photo de couverture : Dominique Oesterlé

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Textes, maquettes et illustrations sous licence Créative
Commons BY (Alsace Nature)-NC-SA 3.0

Imprimé à 400 exemplaires, sur papier couché labellisé
FSC, par Deppen - Erstein - www.imprimerie-deppen.fr

Alsace Nature
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 37 07 58 - siegeregion@alsacenature.org
<http://alsacenature.org>



ÉDITO

L'ADDITION

Quand on a abusé, on l'appelle la « douloureuse » et douloureuse elle va l'être. Nous commençons tout juste à la payer, mais ce sont surtout nos descendants qui la paieront et au prix fort ! Au détriment de leur santé et de leur qualité de vie.

Effondrement de la biodiversité, pollution généralisée des eaux souterraines et de surfaces, pollution de l'air, épuisement des ressources... De toute part, les études et inventaires démontrent que le modèle de développement actuel, qui a montré ses limites depuis un moment, est mortifère. De plus en plus de voix s'élèvent pour le critiquer. Le principe de précaution qui figure pourtant dans la Constitution, n'a pas fait le poids vis-à-vis des arguments économiques. Dans la course mondiale au fric, il faut produire vite, au détriment de toute précaution, être les premiers pour capter les marchés et les clients, quitte à en faire des cobayes, pour entretenir un système jamais repu. Certes des lois et règlements existent, tout comme la Responsabilité Sociétale des Entreprises, mais elles n'ont pas suffi.

Les Etats, quand ils ne sont pas complices, ont totalement démissionné face aux multinationales et au système ultra-libéral et se sont démunis en moyens et compétences, notamment pour contrôler et expertiser les nouvelles molécules ou processus de fabrication, nous mettant ainsi entièrement à la merci de ceux qui produisent, contrôlent et expertisent en même temps ! Lors de sa démission fracassante, Nicolas Hulot a appelé à un sursaut et a plaidé pour un changement de cap. Si nous sommes effectivement à la croisée des chemins, nous sommes surtout face aux conservatismes qui s'expriment à tous les niveaux de l'Etat, soutenus par la plupart des élus, hauts fonctionnaires et responsables économiques qui ne veulent surtout pas remettre en question le système qu'ils ont su utiliser à leur avantage. A leur décharge, la majorité de la population ne semble apparemment pas davantage motivée par un changement de paradigme. Dans l'état d'esprit « après moi le déluge », ils se contentent de proposer des actions symboliques à court terme, accompagnant et rassurant l'électorat par des discours généralistes alors que l'irréversibilité du changement climatique est aujourd'hui démontrée, tout comme le sont les impacts majeurs auxquels nous et nos descendants auront à faire face.

Dans ce déni coupable, nos « élites » refusent de voir que la société change et qu'une grande transition a débuté, notamment sous l'impulsion des jeunes qui ont, aujourd'hui, des aspirations radicalement différentes de leurs aînés. La relation au travail (un emploi qui a du sens, au-delà des enjeux économiques traditionnels, l'entreprise doit apporter des réponses aux enjeux sociaux et sociétaux, notamment la préservation de la planète et de l'environnement, la réduction des inégalités par une meilleure répartition des richesses...), la hiérarchie des normes, une nouvelle organisation du pouvoir, l'horizontalité remplaçant la verticalité, mais aussi l'égalité homme/femme en font partie. La plupart de nos jeunes citoyens sont conscients de l'importance de la biodiversité, qu'elle va conditionner leur avenir et plus généralement celui de l'humanité, que la qualité de l'eau et de l'air dépend d'un nouveau modèle de développement et leur bien-être d'un autre modèle sociétal. Il ne leur suffit plus de penser pour être, mais de prendre soin, de protéger, de s'accomplir avec les autres.

Nous attendons de nos élus qu'ils se mettent en phase avec la jeunesse et apprennent à penser différemment, qu'ils nous montrent qu'il y a un autre chemin et qu'ils agissent réellement. Qu'ils sortent du « court-terme » et du « en même temps » et qu'ils assument des choix clairs et courageux.

Agissez et pensez, autrement, maintenant !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Citoyen Nature, dans lequel vous allez découvrir les multiples actions, les thèmes et les sujets qui ont mobilisées les bénévoles et les salariés tout au long de l'année 2018 et qui n'ont été possibles que grâce à leur engagement sans faille et à votre fidèle soutien.

En cette année 2019, gardons le cap, ne lâchons rien et ensemble nous y arriverons.

Bien à vous,

Daniel Reiningger
Président d'Alsace Nature

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2019 / N°25



GCO 2018 CHRONIQUE D'UN PROJET HORS NORMES ET IMPOSÉ

DANNY KARCHER (À DROITE), MAIRE DE KOLBSHEIM, DEMANDANT
LA FIN DE L'INTERVENTION DES FORCES DE POLICE SUR LA ZAD DU
MOILIN AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE, YVES SÉGUY

CHRISTOPHE DEBARRY

Un dossier extrêmement complexe, lourd et chronophage.

Le GCO a encore occupé Alsace Nature une bonne partie de l'année 2018. Cet investissement important d'Alsace Nature, aux côtés du Collectif GCO Non Merci, est justifié d'une part par le fait que le GCO ne concerne pas que Strasbourg, mais a vocation à être le maillon d'un axe de transit international qui traversera toute la plaine d'Alsace, d'autre part parce que l'ampleur de ses enjeux en termes d'écologie, de transports et de démocratie est telle qu'Alsace Nature ne pouvait être absente de ce dossier.

Alors que 2017 avait notamment été marquée par les « marches » des cabanes et une grande manifestation à Strasbourg le 30 septembre, sur fond de travaux préparatoires (diagnostic archéologique), 2018 aura été l'année charnière avec la prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique, les enquêtes publiques d'autorisation des travaux dans un contexte de violence d'Etat et de déni de démocratie. Afin de donner la mesure de cette année particulière, nous vous proposons une chronique mois par mois, permettant de resituer les principaux événements et de rendre compte concrètement de la mobilisation constante d'Alsace Nature et du Collectif, mais aussi de la brutalité avec laquelle l'Etat et Vinci ont imposé l'avancée du projet, malgré les avis négatifs des experts et des citoyens.

Janvier

Acte 1 du déni de démocratie

Alors que le Collectif GCO Non Merci adresse un courrier à Nicolas Hulot, ministre de l'Ecologie pour demander un moratoire et une non-prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui arrive à échéance le 23 janvier 2018, et que le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) a délivré un nouvel avis défavorable à la demande d'autorisation de Vinci (le deuxième avis défavorable sur la même demande), les ministres Hulot et Borne signent, comme si de rien n'était, la prorogation de la DUP, sans aucune consultation, sachant que le contexte du projet et le projet lui-même avaient bien changé depuis 2008 !

Pire ! Dans un communiqué de presse du 23 janvier, ils annoncent qu'ils autoriseront les travaux du GCO, alors même que les enquêtes publiques qui doivent statuer sur cette autorisation n'ont pas encore eu lieu ! Bel exemple de mépris des procédures de consultations citoyennes !

Dans le même temps, le Collectif adresse un courrier à tous les maires des communes riveraines de l'axe Nord – Sud pour les informer sur le risque de voir le CGO transformer l'Alsace en couloir à camions.



APPEL À SOUTIEN DES FÉDÉRAUX
CONTRE LE GCO DEVANT LA MAIRIE
DE VENDENHEIM LE 12 FÉVRIER
GCO NON MERCI

Février Un avis au vitriol de l'Autorité Environnementale

Conférence de presse d'Alsace Nature, le 9 février, pour dénoncer la contradiction entre les messages alarmistes sur le changement climatique et la régression de la biodiversité, et la décision de réaliser le GCO.

Les 16 et 17 février, la municipalité de Vendenheim organise une consultation publique pour préparer la signature d'un protocole d'accord avec Vinci dans lequel la commune s'engage à ne plus s'opposer au GCO moyennant quelques mesures réductrices d'impact sonore et de compensation. La consultation se traduit par une majorité d'avis défavorables à ce projet de protocole, que la municipalité s'empresse de signer quand même !

Le 21 février, l'Autorité environnementale (Ae) publie un avis au vitriol sur le dossier de Vinci. On y trouve notamment que :

- ▶ « le dossier [est] particulièrement volumineux et difficile d'accès. » (p. 3)
- ▶ « il faut souligner que l'étude d'impact de 2006 offrait une présentation très sommaire de l'état initial des déplacements (...) sans analyse des besoins de déplacement (...). Les éléments présentés dans le dossier [actuel] constituent une lacune majeure. » (p. 13)
- ▶ « L'Ae recommande de compléter l'analyse des raisons ayant conduit à retenir le projet » (p. 18)
- ▶ « L'Ae recommande d'évaluer l'impact global de projet sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (...) en référence (...) aux engagements de la France de division par 4 de ces émissions(...) » (p. 21)
- ▶ « L'Ae recommande de présenter les impacts sanitaires des émissions de substances cancérigènes du projet pour une exposition de 70 ans (...) et de compléter le dossier par des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts » (p. 24)

Peu de ces recommandations seront suivies dans le dossier soumis à enquête publique.

Mars Le droit comme ultime recours ?

Alsace Nature dépose un recours en annulation de la prorogation de la DUP auprès du Conseil d'Etat. Le jugement n'est pas encore intervenu à ce jour.

L'association Ligne verte à Eckwersheim organise le 14 mars une « marche funèbre » pour enterrer le GCO.

Avril Forte mobilisation pour l'enquête publique

Avant le démarrage du chantier, le projet doit obtenir, de la part de l'Etat, les autorisations, moyennant mesures d'évitement, de réduction et de compensation d'impact, au titre de la loi sur l'eau et sur les espèces protégées. Ces autorisations, qui peuvent être refusées, sont délivrées, le cas échéant, après une consultation du public et un avis du CODERST.

Dans la lignée de ce dossier hors norme, mené dans l'urgence et au forceps, l'Etat réussit le tour de force de présenter trois consultations publiques différentes sur le même projet ! Une enquête publique « dossier unique » (loi eau et espèces protégées) pour le volet Vinci-ARCOS du projet, et, pour le volet SANEEF, une consultation par internet pour la partie espèces protégées et une enquête publique loi sur l'eau. Ainsi, on est sûr que le public peut se faire un avis complet et lisible du dossier !

L'enquête publique Vinci- ARCOS aura lieu du 4 avril au 17 mai et sera animée par une commission d'enquête de 5 personnes. Le dossier soumis à l'enquête publique comprend 5000 pages et pèse plus de 30 kg ! Pour inciter le public à se mobiliser malgré ce contexte délirant, le Collectif et Alsace Nature organisent notamment une dizaine de réunions publiques, en invitant les promoteurs du projet, qui ne se donneront jamais la peine de se déplacer. Un dossier argumenté de 20 pages est remis aux commissaires enquêteurs.



Mai Le public se mobilise net- tement contre le projet

L'enquête publique Vinci-ARCOS est clôturée le 17 mai avec plus de 2 000 contributions et plus de 80 % d'avis défavorables. Un beau succès pour l'action associative.

Pendant ce temps démarrent, en catimini, la consultation publique « espèces protégées » SANEF et l'enquête publique « loi sur l'eau » SANEF. Vous suivez toujours ?!

Quelques extraits de l'avis d'Alsace Nature : « La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui a été promulguée le 9 août 2016 rappelle quelques fondements et notamment l'obligation pour un pétitionnaire de présenter un dossier faisant apparaître l'entièreté des impacts. Dans le présent dossier, nous pouvons lire dès l'introduction que la demande est prévue pour des travaux venant en complément des travaux diligentés par la société ARCOS pour la construction du Contournement Ouest de Strasbourg. Ainsi, le pétitionnaire reconnaît lui-même le lien évident et absolu entre les deux dossiers. Les impacts des deux dossiers devaient donc faire l'objet d'une présentation commune pour permettre au public de se forger une opinion réelle et sérieuse des enjeux environnementaux. C'est d'autant plus dommageable que l'on sait que le projet est porté par l'Etat qui, dans les faits, ne respecte pas les règles de droit qu'il édicte lui-même.

De plus, la consultation du public intervient durant la phase d'enquête publique de la partie ARCOS. Elle n'a fait l'objet que d'une publicité restreinte et l'ampleur de l'enquête publique ARCOS a totalement effacé l'existence de cette consultation. Là encore, nous ne pouvons que douter de la bonne foi mise en œuvre pour permettre une large participation. »

Le Collectif et Alsace Nature mobilisent comme ils peuvent pour l'enquête publique « loi sur l'eau » (2/05 au 6/06) et parviennent à susciter des contributions et à rédiger un avis.

Juin Avis défavorable pour Vinci-ARCOS

Coup de tonnerre le 25 juin, quand la Commission d'enquête publie son avis défavorable pour le volet Vinci-ARCOS ! Un avis aussi clairement défavorable sur un projet de cette envergure est rarissime en France. Cet avis, qu'il faut se donner la peine de lire en entier, rend compte, à la fois de la manière cavalière dont a été traitée la Commission d'enquête et des nombreuses insuffisances et lacunes du dossier.

Affolement du côté Etat, Vinci et élus de l'EMS favorables au projet ! Le préfet envisageait même de renommer une Commission d'enquête plus « docile ».

Le ministre Hulot, qu'une délégation rencontre le 28 juin, affirme qu'on ne peut pas « passer outre » les avis défavorables.

L'administration de l'Etat va pourtant très vite considérer cet avis défavorable comme un « avis favorable avec réserves » et poursuivre l'instruction. Acte II du déni de démocratie !

**BANDEROLE ET SON SLOGAN LORS
D'UNE MANIFESTATION ANTI-GCO**
ZAD DU MOULIN





Juillet Le GCO cumule 7 avis défavorables

Le 6 juillet, la Commission d'enquête chargée de l'enquête publique « Loi sur l'eau » SANEF rend également un avis défavorable !

En revanche, difficile de savoir ce que la DREAL a fait de la consultation concernant les espèces protégées pour le dossier SANEF. Vous avez dit transparence et démocratie ?

Au total, entre 2017 et 2018, le projet aura cumulé pas moins de 8 avis défavorables issus aussi bien d'experts, fonctionnaires de l'Etat, que de scientifiques ou de commissaires enquêteurs. Nous en dressons la liste ici :

- ▶ avis défavorable CNPN – SANEF, 11 juillet 2017
- ▶ avis défavorable CNPN – ARCOS, DAU, 11 juillet 2017
- ▶ avis défavorable CNPN – ARCOS, DAU, 15 décembre 2017
- ▶ avis défavorable de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), 10 mars 2017
- ▶ avis extrêmement critique de l'Autorité environnementale (Ae), 21 février 2018
- ▶ avis défavorable suite à l'enquête publique AR-COS – DAU, 25 juin 2018
- ▶ avis défavorable suite à l'enquête publique SANEF – Loi sur l'eau, 6 juillet 2018
- ▶ avis défavorable de la Commission Locale de l'Eau CLE du SAGE Ill-Nappe-Rhin

GERMAINE, DOYENNE DES OPPOSANTS, ZADISTES, CITOYENS ET ÉLUS REPOUSSÉS PAR LES GAZ LACRYMOGÈNES DES FORCES DE L'ORDRE LE 10 SEPTEMBRE AU MATIN
CHRISTOPHE DEBARRY

Qu'à cela ne tienne, rien n'arrête le rouleau compresseur en marche, et la procédure suit son cours.

Août La mascarade du CODERST

La farce se poursuit après les congés d'été avec la convocation du Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), le 28 août, qui doit délivrer l'ultime avis avant que le préfet ne puisse signer les autorisations de démarrage du chantier. Ce matin-là, les militants du Collectif, rassemblés devant l'Hôtel du préfet mais maintenus à bonne distance par les forces de l'ordre, apprennent avec surprise la démission de Nicolas Hulot, qui dira plus tard, le 22 novembre, que le GCO était une bêtise écologique. Une belle démonstration du poids d'un ministre et des citoyens quand l'administration et les lobbies ont décidé d'un projet...

Le CODERST va évidemment émettre un avis favorable ; c'est peu étonnant quand on observe dans sa composition que l'Etat (8), les collectivités territoriales (5) et le monde économique (3) détiennent 16 des 26 voix, contre 3 voix pour les associations. Sans surprise, les arrêtés d'autorisations sont signés dans la foulée.



9 JOURS APRÈS L'ÉVACUATION DE LA ZAD DU MOULIN,
LES ENGINS ONT DÉVASTÉE LA FORÊT DE KOLBSHEIM
CHRISTOPHE DEBARRY

Septembre Le massacre

5 000 personnes manifestent à Strasbourg le 8 septembre, pour le climat et contre le GCO.

Une délégation demande une entrevue au préfet qui reste sourd à la demande de moratoire tout comme le nouveau ministre de l'écologie F. de Rugy qui se sera surtout distingué par son empressement... à ne rien faire qui puisse retarder le projet. A ceux qui se demandaient encore à quoi peut servir un ministre, pompeusement appelé de l'écologie, dans un système néo-libéral, il a apporté une réponse on ne peut plus éclairante.

Pour donner une idée de l'ambiance, voici un extrait d'un des discours prononcé à la manifestation : « Le préfet de Région, Jean-Luc Marx, craint la violence, alors qu'il s'apprête à envoyer tronçonneuses et CRS pour détruire des forêts séculaires !

Aujourd'hui, la violence est du côté de l'Etat, pas des citoyens qui s'opposent au GCO.

Violence, quand l'Etat se contrefiche de l'avis des centaines de personnes qui se sont exprimées aux enquêtes publiques, et l'annonce même avec cynisme avant même les enquêtes publiques.

Violence, quand les déboisements sont annoncés, sans doute dès lundi, alors que plusieurs contentieux sont en cours, dont des référés suspension, dont certains vont être jugés dans quelques jours. Les leçons de SIVENS, où Rémi Fraisse est mort, sont donc déjà oubliées ? L'Etat avait dit alors qu'il n'y aurait plus intervention de force avant que les recours ne soient purgés. »

Le lundi 10 septembre au petit matin : démantèlement de la ZAD du Moulin. 550 gendarmes mobiles, équipés comme des robocops, évacuent sans ménagement les courageux Zadistes et les 200 manifestants non violents, sous la houlette d'un secrétaire général de la préfecture (Yves Séguy) casqué comme s'il allait au front. Les jours suivants, les gaz lacrymogènes n'épargneront ni les élus locaux, ni les députés nationaux ou européens qui voulaient protéger la forêt. Ainsi va la République des puissants...

Déni de démocratie, acte III.

Toujours le 10 septembre, tandis que les opposants se faisaient « gazer » à Kolbsheim, les déboisements commençaient à Vendenheim, sous l'œil impuissant des quelques militants restés sur place.

Dans la soirée du mercredi 12 septembre, une manifestation « spontanée » réunit près de 500 personnes à Kolbsheim. La détermination est intacte.

Extrait de discours :



Oui, nous sommes choqués, à bon droit, par ce que nous avons subi cette semaine. Mais nous devons rester déterminés et surtout, nous devons rester dignes et non violents. Pour l'instant, l'Etat avance comme une force aveugle et sourde. Après la manifestation, le préfet nous a reçus mais ne nous a pas écoutés. Le ministre de l'écologie voulait bien nous recevoir tout en disant qu'il n'y avait rien à discuter. Nous n'y sommes pas allés. Il faut que ces gens sachent, dans leur tour d'ivoire, que ces façons de faire, c'est fini. Les discussions de salon pendant que la terre brûle, ce n'est plus possible. Nous n'y retournerons que dans le cadre d'un moratoire. Nous devons montrer que la maturité est du côté des citoyens engagés et pas du côté de ceux qui actionnent les gaz lacrymogènes, les bulldozers ou qui poursuivent le profit aveugle.

Samedi 15 septembre, nouvelle manifestation à Kolbsheim : 2 500 personnes se rassemblent et passent devant la forêt en train d'être dévastée.

Sur le plan juridique, le Tribunal administratif souffle le chaud et le froid, en suspendant les travaux du viaduc de Kolbsheim le 14 septembre, et en rejetant le référé suspension d'Alsace Nature contre les autorisations de travaux le 25 septembre, alors même qu'il reconnaît que l'arrêté attaqué est susceptible d'être illégal...

Face au déni de démocratie sans précédent vécu au cours de cette année, Alsace Nature, suivie par la LPO, le GEPMA et BUFO, décide de se mettre en « grève » de nos participations aux commissions administratives de l'Etat jusqu'à nouvel ordre. L'objectif est d'obtenir une réforme significative des procédures de participation qui ne sont plus qu'une mascarade, surtout quand l'Etat est juge et partie, comme c'est le cas pour le GCO.



RASSEMBLEMENT DES OPPOSANTS AU GCO DEVANT LA PRÉFECTURE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À STRASBOURG
GCO NON MERCI

Octobre La grève de la faim comme ultime recours

Le 6 octobre, une nouvelle manifestation réunit 2 000 personnes à Strasbourg contre le GCO.

Le 8 octobre, le collectif adresse un courrier à Emmanuel Macron et à Edouard Philippe leur demandant une nouvelle fois un moratoire et annonçant, qu'en l'absence de réponse, une grève de la faim à durée indéterminée débutera le 22 octobre.

10 personnes, toutes membres d'Alsace Nature se lancent dans cette aventure inédite. Si cette démarche laisse de marbre l'Etat et les grands élus locaux (pourtant tous adeptes de l'humanisme rhénan), elle suscitera beaucoup d'émotion dans la population, de nombreuses marques de soutien et d'encouragement, et plus de 300 journées de jeûnes solidaires cumulés. Elle permettra également d'alerter plus largement l'opinion sur ce projet et d'élargir le cercle des opposants. Citons notamment, des pasteurs qui ont permis cette action par la mise à disposition de l'église St Michel de Bischheim et les bénévoles qui ont régulièrement tenu des stands d'information place Kléber à Strasbourg pendant 4 semaines.

LES GRÉVISTES DE LA FAIM AFFAIBLIS ET MARQUÉS PAR DEUX SEMAINES DE JEÛNE, TOUJOURS DANS L'ATTENTE D'UN MORATOIRE DE LA PART DE L'ÉTAT
CHRISTOPHE DEBARRY

Novembre Planter pour l'avenir

Début novembre, 200 élus signent un texte demandant au président de la République de rencontrer les grévistes de la faim à l'occasion de sa venue à Strasbourg le 4 novembre (14^{ème} jour de grève). Leur demande restera lettre morte. 5 grévistes poursuivront leur action héroïque pendant 30 jours, avant de décider collectivement d'y mettre un terme.

70 parlementaires demanderont également un moratoire, ainsi que plusieurs dizaines de scientifiques. Mais, il est connu qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre.

Au chapitre des bonnes nouvelles, des étudiants se mobilisent le 23 novembre devant le Palais universitaire à Strasbourg pour apporter leur soutien à Alsace Nature et au Collectif.

Le Collectif, lui, continue à alerter et à dénoncer ce projet à rebours des enjeux écologiques, en lançant des opérations de replantation d'arbres et d'arbustes sur le tracé. Car l'avenir demande de replanter des forêts et de développer une agriculture écologique et non de bétonner et de remembrer pour favoriser l'agriculture intensive.

La première des plantations rassemblera 400 personnes le 18 novembre à Pfulgiesheim. D'autres suivront à Kolbsheim, Ernolsheim sur Bruche, Eckwersheim, Pfettisheim...





Décembre Extension du domaine de la lutte

Le 8 décembre, 5ème manifestation depuis septembre à laquelle participent massivement les anti-GCO. Il s'agit de la deuxième marche pour le climat qui réunit à nouveau plus de 2 000 personnes.

Le préfet, qui le 8 septembre se félicitait de ce qu'autant de personnes manifestent pour le climat, pousse le cynisme (ou l'inconscience ?) jusqu'à considérer que l'engagement pour le climat et la lutte contre le GCO n'avaient rien à voir ensemble !

Citons enfin l'action déterminée des Zadistes et des militants locaux qui, depuis septembre, bloquent ou perturbent de manière non violente les différents chantiers pour tenter de retarder l'échéance et laisser une chance à une éventuelle annulation juridique du projet.

Cette triste année aura surtout montré, au-delà du massacre des paysages et des écosystèmes, l'hypocrisie des pouvoirs publics qui se réfugient derrière des procédures de participation qui n'ont d'autre but que de faire semblant. Le GCO illustre parfaitement que pour des gros projets, les décisions sont prises en cercle restreint et que les multiples procédures sont menées pour la forme et visent surtout à diluer les enjeux pour ne pas à avoir à se justifier sur le fond. L'Etat, juge et partie, a choisi son camp et ce n'est pas celui des citoyens et de l'intérêt général. Ce modèle montre clairement ses limites et n'est pas en mesure de répondre au défi écologique et social qu'il a engendré. Nous n'empêcherons peut-être pas la réalisation du GCO, mais il est de notre devoir de dénoncer ces méthodes et de nous engager pour contribuer à reconstruire un modèle social plus conforme aux enjeux actuels. Ne baissons pas les bras !

Pour finir, un immense merci à tous les adhérents, bénévoles, sympathisants qui ont soutenu notre action tout au long de l'année. Sans leur participation, leurs dons, leurs encouragements, nous n'aurions pu réaliser tout cela. ●

HABITANTS DE LA ZAD DU MOULIN ET MILITANTS ANTI-GCO LORS D'UNE MANIFESTATION CONTRE LE GCO

ZAD DU MOULIN



PLANTATION D'ARBRES À ERNOLSHEIM

LAURENCE CACHERA



DÉCHETS TOXIQUES ET NUCLÉAIRE, L'ALSACE FAIT SON TROU



Stocamine touche le fond

Par arrêté préfectoral du 3 février 1997, le Préfet du Haut-Rhin a autorisé la société Stocamine à exploiter un centre de stockage de déchets industriels ultimes sur le site de la mine Joseph Else, sur le ban de Wittelsheim.

Entre 1999 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes, essentiellement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels, des déchets arséniés, de l'amiante ou encore des sels de traitement, notamment cyanurés, et du mercure, ont été stockées à 550 mètres de profondeur dans des galeries de sel gemme spécialement creusées pour les accueillir.

Suite à un incendie qui s'est déclaré au fond de la mine en septembre 2002, l'activité de stockage a été arrêtée définitivement et Stocamine condamnée pour le non-respect du cahier des charges, en raison de la présence de déchets non autorisés.

Par arrêté préfectoral en date du 23 mars 2017, le préfet du Haut-Rhin a acté l'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs dans le sous-sol de la commune de Wittelsheim. Suite au rejet du recours gracieux de la commune de Wittenheim, celle-ci a déposé un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg afin d'obtenir l'annulation de cet arrêté. Le conseil départemental du Haut-Rhin et la région Grand Est se sont associés au contentieux, toujours en cours.

Le lundi 21 janvier 2019, le ministre de la transition écologique et solidaire F. de Rugy a pris la décision d'enfouir définitivement 42 000 tonnes de déchets ultimes, soit 95% de déchets stockés initialement, sur proposition des Mines de Potasse d'Alsace, sans tenir compte des avis contraires des parlementaires et maires alsaciens, des associations environnementales, et sans attendre la fin du contentieux engagé.

Le 12 février 2019, une délégation d'élus alsaciens a rencontré le ministre de Rugy. Ce dernier est alors revenu sur sa position et a demandé une étude complémentaire sur la faisabilité financière et technique d'un déstockage partiel des déchets, estimant notamment que le confinement des déchets incendiés en 2002 du bloc 15 est inévitable.

Cette étude, dont l'issue est incertaine et qui ne concerne qu'un déstockage partiel, sera rendue rapidement.

Plusieurs études environnementales et le rapport de la mission d'information parlementaire du 18 septembre 2018 indiquent pourtant que le déstockage total est possible.

Notons aussi que l'étude d'impact de l'étude environnementale initiale se basait sur des postulats tronqués, car seule une quantité infinitésimale de produits a été prélevée. Or l'histoire a démontré en 2002, qu'il existe une grande incertitude et des inexactitudes concernant, tant la nature et les quantités respectives de déchets stockés, que la répartition exacte des différentes catégories de produits dangereux.

Garder ces déchets ultimes enfouis serait une grave erreur car le risque de pollution de la nappe phréatique à grande échelle est réel. Celle-ci affecterait à long terme la distribution d'eau potable et la santé des personnes. En effet, Stocamine se trouve en amont de cette nappe, l'une des plus importantes réserves en eau souterraine du continent européen.

Le principe de précaution inscrit dans la Constitution doit être appliqué et nous avons l'impérieux devoir de préserver la nappe phréatique pour les générations futures. C'est pourquoi, nous exigeons que la solution du déstockage intégral soit adoptée. C'est la seule décision qui puisse préserver l'avenir de notre territoire et des ses habitants.

Fessenheim, une ambition commune pour l'avenir de ce territoire

La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim apparaît aujourd'hui comme inéluctable. Selon l'Etat, cette échéance interviendrait au plus tard à l'expiration de l'autorisation d'exploiter de chacun des réacteurs, le premier s'arrêtant en mars 2020 et le second en septembre 2022. EDF n'a pas engagé les procédures et études préparatoires qui seraient le préalable nécessaire à une éventuelle prorogation de l'autorisation d'exploitation, au terme d'une nouvelle visite décennale.

L'intention dernièrement exprimée par le président de la République conduira à arrêter concomitamment l'exploitation des deux réacteurs au premier de ces deux termes.

Les réacteurs de Fessenheim seront les premiers réacteurs non expérimentaux («de série») français à être définitivement arrêtés puis démantelés. Ils constitueront ainsi un champ d'expérimentation fondamental, à la fois en termes de mise au point des technologies de démantèlement qui serviront, a minima, à toute la base industrielle française des réacteurs à eau pressurisée de même génération (soit 58 au total), mais aussi en termes de reconversion des salariés d'EDF opérant la centrale et des salariés des sous-traitants et en termes de développement alternatif du territoire.

La perspective de fermeture de la centrale de Fessenheim constitue à la fois un défi mais aussi une opportunité, celle de devenir, pour la Région Grand Est toute entière, la première région de France bas-carbone, voire à énergie positive, en mobilisant toutes les ressources existantes à son échelle pouvant contribuer à favoriser, démultiplier et transposer les effets des initiatives prises et des projets et dynamiques en train de naître dans et autour du territoire de Fessenheim.

Le Haut-Rhin sera le laboratoire de cette transition énergétique et écologique. C'est ainsi que les partenaires mobilisés pour l'avenir du territoire de Fessenheim ont élaboré de façon partagée et consensuelle un projet de territoire commun qui se matérialise par un document stratégique intitulé « Projet de territoire – notre ambition commune pour l'avenir du territoire de Fessenheim », et la construction, complémentaire et progressive, de projets concrets.

Le projet de territoire définit des orientations sur toutes les thématiques concrètes et champs de compétences des partenaires utiles à mobiliser dans le cadre d'une approche transverse et globale du développement territorial, adaptées au contexte particulier de la reconversion du territoire (au sens large) de Fessenheim et notamment à sa sensibilité écologique.

Le Conservatoire des Sites Alsaciens et Alsace Nature, membres du comité de pilotage, ont jugé utile de participer à l'élaboration des actions développées dans ce contexte. Les promoteurs publics du programme veulent des actions qui visent à favoriser le développement économique au sens large, y compris sous l'angle touristique, culturel et environnemental, à créer l'ensemble des conditions nécessaires à l'implantation de nouvelles entreprises, préférentiellement industrielles et liées à la transition énergétique tout en protégeant et en respectant la forte valeur écologique des milieux naturels rhénans.

Nos associations ont choisi de participer pour que la dimension environnementale ne devienne pas le parent pauvre de cette nouvelle stratégie. Elles veilleront à ce que ces projets de développement ne viennent pas alourdir la facture pour la biodiversité et les enjeux environnementaux.



Les actions à l'étude actuellement :

- ▶ Création d'une nouvelle zone d'activité, souhaitée franco-allemande dénommée «Ecorhena» et densification des sites industriels actuels situés le long du Rhin.
- ▶ Extension et développement du port de Colmar-Neuf-Brisach.
- ▶ Amélioration de la desserte du territoire et des mobilités, notamment la réactivation de la ligne ferroviaire Colmar-Freiburg.
- ▶ Faire du Haut-Rhin un laboratoire de la transition énergétique et écologique et mettre en œuvre un écosystème complet de développement de l'efficacité énergétique et de mise en œuvre massive des énergies renouvelables et de récupération, qui sera alimenté et favorisé dans la décennie à venir par les développements techniques, universitaires et industriels de toute la Région Grand Est.

Ce défi de conversion énergétique du territoire s'appuiera à la fois sur des solutions éprouvées qu'il s'agit de généraliser, en matière de rénovation de bâtiments, d'amélioration des procédés industriels et de productions d'énergies bas carbone, et sur des solutions nouvelles génératrices d'emplois comme :

- ▶ le développement de la géothermie profonde dans le Haut-Rhin.
- ▶ le développement de 20 sites de méthanisation dans le Haut-Rhin d'ici 2030.
- ▶ la résiliation de la concession à EDF de l'exploitation de la station hydroélectrique du Lac Blanc et du Lac Noir en vue d'une nouvelle exploitation en lien avec les collectivités.
- ▶ l'appel à projets photovoltaïque de l'Etat pour le Haut-Rhin (300 MW en toitures et au sol d'ici 2020).

Cette transition doit aussi être écologique afin de prendre en compte les enjeux de renaturation et de préservation de la biodiversité là où elle est menacée ou à reconquérir, en commençant par :

- ▶ la réhabilitation écologique et la valorisation éco-touristique des anciens bassins de stockage des saumures sur l'île du Rhin.
- ▶ le classement en Espaces Naturels Sensibles de la forêt de Heiteren-Nambsheim

Faire de l'innovation un levier pour construire l'industrie et les énergies du futur. Il s'agit de faire du Grand Est la « Silicon Valley » de la transition énergétique

avec le Haut-Rhin comme vitrine, la coopération transfrontalière comme moteur et la fermeture du site de Fessenheim, symbole du nucléaire, comme acte fondateur vers une nouvelle ère énergétique bas carbone et renouvelable.

Dans la mise en œuvre de cette vision, l'innovation est un facteur clé de succès de cette transformation dont l'impact doit rayonner bien au-delà de Fessenheim en fédérant les industriels, universitaires, structures d'accompagnement, fonds d'investissement afin de faire émerger durablement les projets les plus structurants pour le territoire. Pour cela, il est souhaitable de multiplier les coopérations transfrontalières innovantes et créatrices de valeur car notre position géographique privilégiée nous rend uniques et constitue incontestablement notre avantage concurrentiel vis-à-vis de l'ensemble des territoires européens.

Il est envisagé :

- ▶ la création de deux Campus « Energies bas carbone » (Green Est Compétences) et « Industrie du Futur et Numérique », qui regrouperont les acteurs universitaires et économiques afin de faire face aux transitions numériques et énergétiques.
- ▶ la création d'un hub de l'innovation pour faire émerger des projets de R&D collaboratifs dédiés à la transition énergétique (sur le modèle d'un Institut de Transition Énergétique).
- ▶ la création d'une plate-forme d'innovation (portée par 4iTECH SAS, et proposée dans le cadre du PIA3 régionalisé).
- ▶ la création d'une plate-forme d'intégration de solutions d'intelligence artificielle.
- ▶ DYNAMISE : la création d'un club hydrogène pour accélérer l'émergence d'une filière (porté par le Pôle véhicule du futur et proposé au PIA3 régionalisé).
- ▶ Hydrogène Valley Grand Est : le déploiement sur le territoire de stations alimentées en hydrogène décarboné pour les véhicules hydrogène et production d'hydrogène décarboné.

Afin de défendre notre vision de l'aménagement du territoire, Alsace Nature participe activement au COPIL. Il ne s'agit en aucun cas d'un blanc-seing aux projets futurs. Mais au cas par cas, nous émettrons un avis basé sur le modèle de développement que nous prônons.



**SENTINELLES
DE LA NATURE :
UN SITE WEB ET
UNE APPLI MOBILE
POUR PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT**



Pour une action citoyenne environnementale

Qui ne s'est pas senti un jour démuni en découvrant une décharge sauvage, une destruction de zone humide ou encore un cours d'eau pollué ? Qui n'a jamais voulu faire connaître au monde entier la belle idée en faveur de la nature et l'environnement développée à côté de chez lui ? Avec le projet Sentinelles de la Nature, chacun dispose désormais d'un moyen d'agir facilement en quelques clics. Le site www.sentinellesdelanature.fr et son application mobile fraîchement lancée (disponible sur Google Play et Apple Store) permettent de signaler des actions favorables à l'environnement et des dégradations environnementales, mais également d'agir main dans la main avec les autorités compétentes et les associations du mouvement France Nature Environnement pour prévenir ou résorber ces atteintes.

Comment agir sur le territoire ?

Le site internet et l'application des Sentinelles de la nature permettent aux utilisateurs de contribuer à la préservation de la planète en signalant directement les atteintes ou initiatives favorables à l'environnement sur une carte participative. Ces informations sont transmises aux référents associatifs de la région pour revue et éventuelle proposition d'action lorsqu'il s'agit d'une atteinte à l'environnement. Le but : prévenir et résorber les atteintes à l'environnement mais aussi faire connaître des initiatives positives.

Les citoyens deviennent alors « Sentinelles » et peuvent, grâce à un système de suivi, connaître l'état d'avancement des démarches entreprises et modifier leur signalement en apportant par exemple de nouveaux éléments. Les « Sentinelles » qui le souhaitent peuvent donc rester des contributeurs actifs pour mettre fin aux atteintes à l'environnement.

Un projet fédéral de grande ampleur

Né en Auvergne Rhône Alpes, à l'initiative de la FRAPNA, le projet a été repris par France Nature Environnement pour le déployer à l'échelle nationale. 9 Fédérations régionales associatives, qui couvrent différents territoires, ont aujourd'hui rejoint le projet : l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne Franche-Comté, la Bretagne, le Grand Est, le Limousin et la Normandie. Notre association Alsace Nature a contribué depuis maintenant 3 ans à la concrétisation de cet outil au sein du mouvement, notamment en prenant part aux différents comités de pilotages. D'ailleurs Arnaud Schwartz, administrateur d'Alsace Nature et président de FNE Grand Est, est pilote du projet au sein de FNE. Cet outil permet de renforcer sa veille écologique en sensibilisant et mobilisant largement les citoyens et les acteurs du territoire.

Déploiement en Alsace

Au sein d'Alsace Nature, cet outil s'est progressivement déployé courant 2018. Après une phase de test et de prise en main par nos coordinateurs départementaux, François Lardinai et Stéphanie Vingert, les pilotes de groupes locaux ont commencé à l'utiliser. Depuis début 2019, tout citoyen ou membre est orienté vers le site ou l'application pour signaler une atteinte environnementale. Cette information est remise aux bénévoles de terrain qui seront alors en charge de vérifier et le cas échéant, de traiter le signalement. Un travail d'information et de pédagogie est déployé en parallèle, car il s'avère que tous les signalements ne sont pas des atteintes avérées pour lesquelles Alsace Nature est juridiquement en droit d'agir. Par ailleurs, notre travail le plus conséquent sera d'inciter et d'accompagner les démarches simples qui peuvent le plus souvent être réalisées par les Sentinelles elles-mêmes ! Les associations fédérées spécialisées seront contactées courant 2019 pour participer à ce dispositif, pour apporter leurs compétences dans leur domaine. **Tous les membres d'Alsace Nature sont invités à devenir des Sentinelles de la Nature et des ambassadeurs du dispositif.** ●



**POUR UNE
AGRICULTURE PLUS
RESPECTUEUSE DES
MILIEUX NATURELS**

Nous voulons des coquelicots... en Alsace aussi !

« Nous voulons des coquelicots » est une association créée à la fin de l'été 2018. Elle a été portée sur les fonts baptismaux par Fabrice Nicolino et François Veillerette, qui signent en soutien un livre du même nom, « Nous voulons des coquelicots », aux éditions Les Liens qui libèrent (LLL). Le 5 octobre 2018, elle a lancé un appel national pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse, avec pour objectif la récolte de 5 millions de signatures d'ici octobre 2020 ! A cette hauteur jamais atteinte en France, les citoyens seront en mesure de créer de l'inédit et d'imposer à tout pouvoir de sortir du système criminel des pesticides.

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises.

Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies neurologiques, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place, parfois plus dangereux encore. Il sont des milliers.

Notre pays est méconnaissable. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux a disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes !

La politique du « En même temps » est une impasse. D'un côté : protéger la santé, la biodiversité, la planète, de l'autre : protéger l'industrie agro-chimique, la vente des pesticides et le chiffre d'affaires lié au gaspillage structurel de notre système agro-alimentaire.

Il faut choisir. C'est soit l'un, soit l'autre !

La FNSEA, syndicat agricole dominant, essaie d'imposer auprès des décideurs, l'idée qu'il ne faudrait pas monter les différents systèmes agricoles les uns contre les autres, que tous auraient leur raison d'être et qu'ils seraient complémentaires et devraient coexister, sous-entendant que tous devraient être financés par nos impôts sans privilégier ou stigmatiser l'un ou l'autre.

Nous disons NON. Il faut choisir. Il faut financer le meilleur, jamais le pire. Il faut sortir de notre système agro-alimentaire accro aux pesticides.

Fidèle à cet appel national, Alsace Nature - à travers son Réseau Agriculture et ses Groupes Locaux - vous donne rendez-vous tous les premiers vendredi de chaque mois, jusqu'en octobre 2020, pour présenter et préciser un aspect de cette transition incontournable, urgente, rationnelle et réaliste. Santé, biodiversité, bien-être animal, agronomie, commerce, nutrition, écocide... et langue de bois. Alsace Nature fera le tour de ces questions en s'adressant directement aux acteurs et décideurs responsables de l'empoisonnement sournois de la planète.

Depuis le 5 octobre 2018, des coquelicots ont fleuri devant beaucoup de mairies alsaciennes, Strasbourg, Mulhouse, Barr, Illfurth, Ste-Marie aux Mines, Molsheim, et tellement d'autres qu'il est impossible d'énumérer ici.

A fin décembre, plus de 400 000 signatures ont déjà été rassemblées. **Signez et faites signer aussi loin que votre regard porte, sur : <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/l-appel/>** ●

Campagne fédérale : Plus de biodiversité dans nos communes !

Lors de l'Assemblée Générale 2017 à Kolbsheim, Anne Vonesch, pilote du réseau agriculture, présentait son projet de campagne fédérale « La nature dans nos communes : gérer sans détruire ». Deux années de travail d'un groupe interassociatif ont été nécessaires pour produire une brochure d'une cinquantaine de pages, intitulée « 10 principes de gestion des zones herbeuses pour épargner la faune et la flore ».

Cette brochure pédagogique doit servir de support technique aux bénévoles des groupes locaux et réseaux thématiques, pour convaincre les acteurs de leur commune, élus, techniciens des espaces verts, concitoyens, entreprises... de changer certaines pratiques en faveur d'une gestion plus respectueuse de la biodiversité.

Il est possible de mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces herbeux à végétation spontanée. Cela nécessite de remettre en cause quelques (mauvaises) habitudes et d'adapter le calendrier des travaux et le matériel. Le défi est considérable. Mais les pollinisateurs et la nature le valent bien !

Au final, le résultat sera valorisant pour la biodiversité, les élus, les habitants, les enfants, mais aussi pour les entreprises engagées, les ouvriers communaux ou encore les prestataires de services, qui trouveront davantage de sens à leur travail.

Courant 2019, plusieurs formations des bénévoles seront organisées pour leur donner toutes les clés de réussite et des exemplaires de la brochure mis à disposition des pilotes de groupes locaux et réseaux thématiques afin qu'ils puissent sensibiliser leurs interlocuteurs. ●

Extrait

Aujourd'hui, tout le monde déplore la régression des pollinisateurs. Bien davantage que les abeilles domestiques, les pollinisateurs sauvages rendent des services inestimables à l'humanité en fertilisant les plantes qui nous nourrissent. Mais les autres invertébrés sont aussi indispensables : ils sont la base de la chaîne alimentaire et nécessaires à la fertilité des sols. Une faune naturelle diversifiée aux alentours des cultures contribue à la régulation de certains ravageurs. L'agriculture a besoin de ces auxiliaires, puisqu'elle doit sortir de sa dépendance aux pesticides.

Les causes de l'effondrement des diverses populations animales sont aujourd'hui connues et étayées par de nombreuses études scientifiques : ce sont les pesticides, l'agriculture intensive et l'urbanisation galopante, la pollution lumineuse, mais aussi la gestion inadéquate des surfaces herbeuses et des espaces semi-naturels dont l'entretien est effectué avec des engins inadaptés.

Les collectivités (élus et techniciens) en charge de la gestion des zones naturelles et des espaces publics ont en ce sens une responsabilité particulière et un rôle d'exemple à porter auprès de leurs concitoyens.

Les 10 principes de gestion proposés dans cette brochure sont issus de recherches et d'expériences diverses et éprouvées. L'objectif est de montrer par le texte et par l'image les raisons qui conduisent à les adopter.

22

SUR LE TERRAIN EN 2018

VISITE DU CENTRE DE TRI ALTEM DE STRASBOURG
GILBERT RENNINGER



Un cycle d'actions sur les déchets tout au long de l'année 2018

Les réseaux Déchets d'Alsace Nature et de Lorraine Nature Environnement ont proposé aux membres un cycle d'événements sur la thématique «Prévenir et réduire ses déchets», avec visites de terrain, journées d'information, formations.

Le 6 juin, le groupe local Ried Alsace Centrale a donné rendez-vous au public pour une visite du centre de stockage des déchets ultimes, dits non-dangereux, sur le site d'enfouissement de Châtenois. Le groupe de huit personnes a pu découvrir le fonctionnement du centre par l'intermédiaire d'un agent du SMICTOM d'Alsace Centrale (exploitation en régie). Il peut accumuler jusqu'à 20 000 tonnes de déchets provenant des refus de compostage, des déchets ultimes de l'incinérateur, des refus de la ressourcerie d'Emmaüs et des encombrants. Les déchets sont compactés au maximum et les matières à gérer sont récupérées et traitées. Le centre, situé dans une ancienne carrière d'argile, est exploité depuis 1979 selon un arrêté préfectoral valable jusqu'en 2022. Une exploitation au-delà nécessiterait administrativement une enquête publique et techniquement de la surface supplémentaire. Après la fermeture du site en 2022, un suivi sera réalisé pendant 30 ans. Une étude globale à l'échelle du SMICTOM est en cours et le groupe local contribue à la concertation avec d'autres associations du territoire afin de réduire les déchets dans la composition de la poubelle, notamment sur la deuxième vie des bio-déchets.

Samedi 9 juin et samedi 10 novembre, une salariée de Lorraine Nature Environnement a animé 2 réunions d'informations : l'une sur la typologie des déchets et l'autre sur la prévention des déchets et économie circulaire. La première formation du cycle déchets a permis une mise à niveau des connaissances de

tous les participants quant à la classification des types de déchets (ménagers, dangereux, inertes, industriels, hospitaliers, etc). Les notions réglementaires en matière de gestion de ces déchets (obligations de suivi, de stockage, les autorisations réglementaires, les enquêtes publiques...) ont également été abordées, et enfin, les différents types de traitement de ces déchets (stockage, incinération, méthanisation...). La deuxième formation portait sur l'économie circulaire et le zéro déchet. Le code de l'environnement donne une définition ambitieuse mais assez vague de ces concepts. La feuille de route du gouvernement en matière d'économie circulaire est en cours d'élaboration.

Vendredi 21 juin, le centre de tri ALTEM de Strasbourg a ouvert ses portes pour montrer que le recyclage des déchets est devenu impératif pour économiser les ressources naturelles et protéger l'environnement. Il transforme les déchets en matières premières recyclées répondant aux cahiers des charges des industries consommatrices. En 2015, la loi de transition énergétique a fixé l'objectif de 55% de recyclage d'ici 2020 et 60% pour 2025. Avec un taux de recyclage de 28,8% en 2016, l'Eurométropole a encore des progrès à faire pour tenir le cap.

Classé parmi les trois plus grands centres de tri français, ALTEM réceptionne annuellement 58 000 tonnes de déchets par an en provenance de l'Eurométropole et d'une grande partie du Bas-Rhin. Une fois acheminés par le service de ramassage de la collectivité, les déchets mélangés seront catégorisés, séparés puis revendus aux différentes filières de recyclage. Cette revente des matières triées, au bénéfice de la collectivité permet d'alléger les coûts de gestion des déchets. Aujourd'hui, chaque habi-

tant de l'Eurométropole de Strasbourg produit en moyenne 388 kg de déchets par an, soit deux fois plus qu'en 1960 ! Augmenter la part du recyclage est indispensable pour réduire le gaspillage de nos ressources naturelles, mais ne dispense pas d'agir pour diminuer notre production d'ordures.

Régulièrement, un échantillonnage des matières livrées par les communes permet de caractériser précisément la composition des déchets de chaque ville. Les chiffres montrent que dans l'Eurométropole, plus d'un déchet sur 5 ne devrait pas se retrouver dans le bac jaune. La proportion d'erreurs de tri, supérieure à 20 %, est pourtant 10 % inférieure dans les communes de moins de 10 000 habitants. Les professionnels d'ALTEM sont formels, ces taux sont meilleurs dans les communes qui communiquent et sensibilisent leurs habitants aux bons gestes. Grâce, notamment, aux ambassadeurs du tri. C'est dans cet esprit de sensibilisation que de nombreuses écoles viennent en visite ici chaque semaine. L'accompagnateur le soutient : « Les enfants ramènent ensuite le bon geste de tri à la maison. »

le 23 novembre, Alsace Nature, France Nature Environnement et CITEO ont organisé une rencontre des acteurs de la filière « emballage » pour nos membres impliqués sur la thématique « déchets ». La rencontre s'est tenue sur le site de l'industriel Freudenberg Politex à Colmar, spécialisé dans le recyclage des bouteilles plastiques, et s'est terminée par une visite de l'usine qui est à la pointe dans sa spécialité. Il est intéressant de comprendre quels sont les difficultés techniques des industriels pour transformer un déchet en matière première secondaire (source, acheminement, pureté, filière, débouché...). Les échanges ont révélé le décalage qui peut exister entre le positionnement des associatifs, militant pour une réduction à la source, et celui des éco-organismes et industriels pour lesquels le déchet est un enjeu économique.

Édition 2018 du nettoyage de l'Ill

Le 17 novembre, sur une idée originale d'Alsace Nature et pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des partenaires associatifs, privés et institutionnels de la région strasbourgeoise ont uni leurs forces pour organiser une grande opération de nettoyage de l'Ill, ouverte à tous les citoyens.

Un village de stands s'est tenu au lieu de rendez-vous, place du Contades, pour proposer des activités et des animations aux habitants.

Les chiffres clés

- Plus de 300 participants, très majoritairement issu du grand public,
- 25 plongeurs bénévoles et kayakistes,
- 6 kg de biscuits engloutis pour le goûter
- 12 partenaires associatifs, institutionnels et privés
- 1000 mètres de cours d'eau nettoyés par les plongeurs et kayakistes
- 10 m³ de déchets remontés à la surface, notamment et sans surprise, beaucoup de métal
(7 Vélos, 1 draisienne, 3 cadenas, 1 coffre de scooter, 1 poussette, 3 Grilles, 14 barres de métal non identifiées, diverses pièces d'échafaudages, 2 Chaises, 1 étendoir à linge, 2 trépieds, 1 long câble électrique d'éclairage public, 1 grande barrière de chantier, 1 panneau de signalisation et 1 grand plot, divers sacs plastiques, 2 couvertures, 6 bouteilles, 1 livre...)
- 150 hectares de rues et parcs nettoyés par 7 équipes de bénévoles à pied
- 1 benne de 10 m³ de déchets triés pour être emportés en déchèterie
(19 kg d'emballages métalliques recyclables, 9 kg de plastique recyclable, 90 kg de verre recyclable, 8 kg de papier et carton recyclables, 130 kg de déchets « ménagers et assimilés » non recyclables, 18 kg de textiles non recyclables, des toxiques : 20 piles, 1 boîte de mort aux rats, 66 litres de mégos (= 22.000 unités), des « encombrants » dont certains, en état de marche, ont été sauvés : un siège enfant de vélo, des fumigènes et autres feux d'artifice, cadenas de vélos, roues de vélo, disquette, caddie, matelas...)

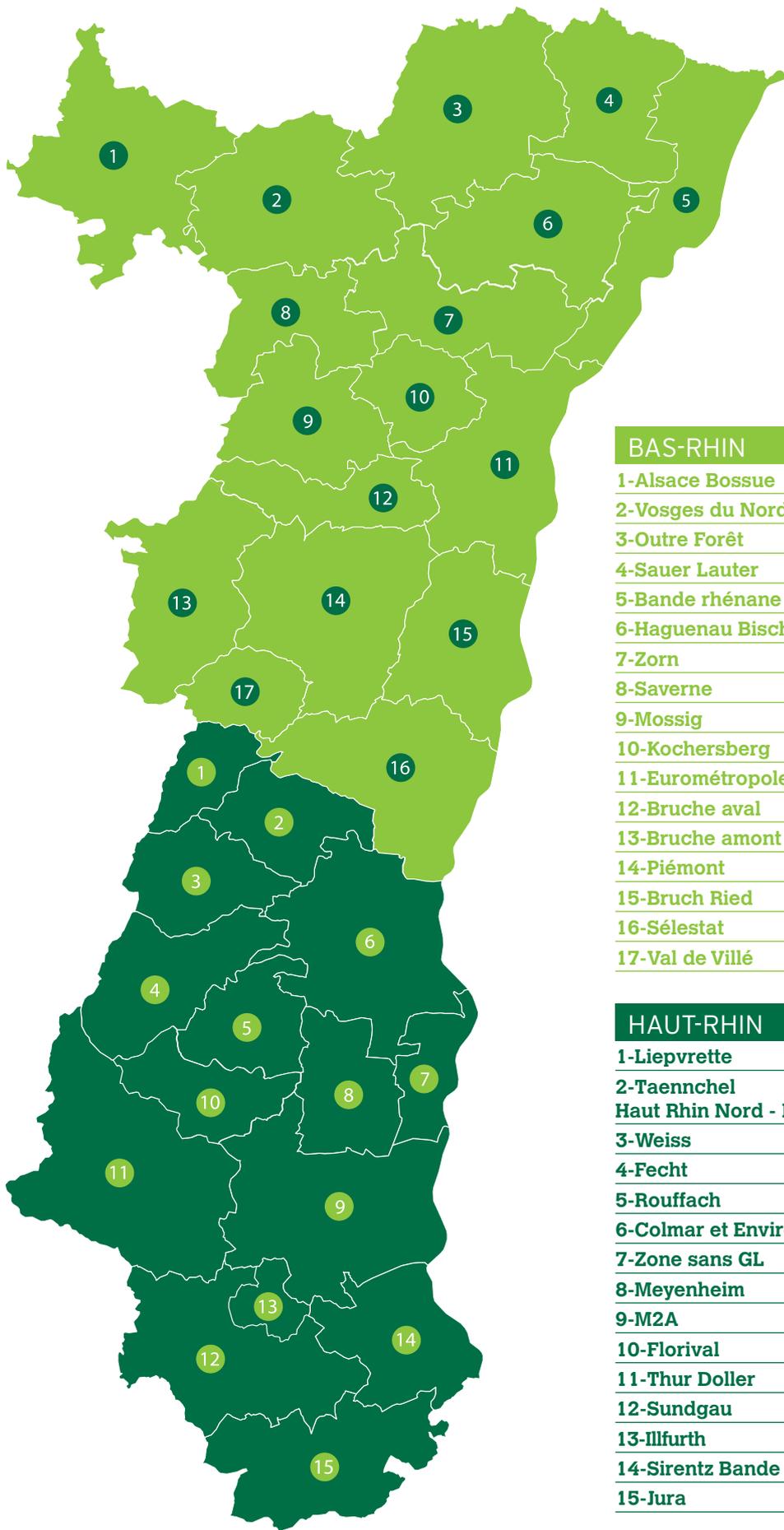
DÉCHETS RÉCUPÉRÉS DANS L'ILL ET SUR
SES RIVES LORS DE L'OPÉRATION DE
GRAND NETOYAGE EN NOVEMBRE 2018
CHRISTINE BOSSE





LES PLONGEURS RÉCUPÉRANT LES DÉCHETS AU
FOND DE L'ILL LORS DE L'OPÉRATION DE GRAND
NETOYAGE EN NOVEMBRE 2018

CHRISTINE BOSSÉ



BAS-RHIN

- 1-Alsace Bossue
- 2-Vosges du Nord
- 3-Outre Forêt
- 4-Sauer Lauter
- 5-Bande rhénane nord
- 6-Haguenau Bischwiller
- 7-Zorn
- 8-Saverne
- 9-Mossig
- 10-Kochersberg
- 11-Eurométropole
- 12-Bruche aval
- 13-Bruche amont
- 14-Piémont
- 15-Bruch Ried
- 16-Sélestat
- 17-Val de Villé

HAUT-RHIN

- 1-Liepvrette
- 2-Taennchel
Haut Rhin Nord - Ribeauvillé
- 3-Weiss
- 4-Fecht
- 5-Rouffach
- 6-Colmar et Environs
- 7-Zone sans GL
- 8-Meyenheim
- 9-M2A
- 10-Florival
- 11-Thur Doller
- 12-Sundgau
- 13-Illfurth
- 14-Sirentz Bande rhénane
- 15-Jura

HAGUENAU - BISCHWILLER

Le groupe local Haguenau-Bischwiller a fonctionné autour d'un noyau d'une dizaine de membres toujours heureux de se retrouver le troisième jeudi de chaque mois, dans le but de faire le point sur les différents dossiers en cours. Et ils étaient nombreux. Car, si le groupe local ne s'est pas illustré en 2018 par une opération médiatique particulière, il a continué de marquer de sa présence toutes les consultations et réunions locales portant sur notre environnement comme l'Agenda 21, le PLU, la future Voie de Liaison Sud, les projets de méthanisation, les forêts d'exception, le SCOTAN, la protection du Biotope, l'incinérateur de Schweighouse ou encore le mur anti-bruit de Harthouse, pour n'en citer que quelques-unes. ●

Le label Forêt d'exception

La Ville de Haguenau, sur proposition de l'ONF, a décidé de s'engager dans une démarche de labellisation de sa forêt. Il s'agit d'un label « Forêt d'exception » dont le but est de distinguer l'excellence en matière de gestion durable.

Plusieurs ateliers de réflexion et de proposition ont été menés, dans une approche participative, avec l'ensemble des acteurs des domaines économique, social, environnemental, ateliers auxquels notre groupe a participé.

Plusieurs actions ont été retenues notamment la renaturation d'un cours d'eau, le Brumbach, la « sanctuarisation » des étangs de Grundel (actuellement fortement dégradés par les excès liés à la pêche), la sauvegarde d'arbres remarquables... Des idées intéressantes en matière d'exploitation ont été avancées, par exemple : limiter les engins lourds, mais nous n'en sommes pas encore là ! ●

Les paroisses vertes

En 2017 ont été lancées officiellement, en France, les Paroisses Vertes. Face aux menaces du réchauffement climatique sur le devenir de la planète et conscients des responsabilités quant à l'impact prépondérant sur les pays en développement, les dirigeants des églises chrétiennes, catholique, protestante, orthodoxe, ont décidé d'engager leurs paroisses dans une démarche écologique, au nom de la justice climatique.

C'est le cas de la paroisse protestante de Haguenau, pionnière au niveau national dans ce projet. Notre groupe local a apporté sa contribution à cette initiative en animant, auprès des paroissiens et des enfants, de multiples actions de sensibilisation, de réduction d'énergie, de protection de la biodiversité avec pose de nichoirs, de zéro phyto, de réduction des déchets notamment la suppression des ustensiles plastiques.

Lors d'une journée grand public, en mai, qui a mobilisé plusieurs paroisses de l'Alsace du Nord et touché près de 200 personnes, ont été illustrées et encouragées les pratiques vertueuses pour l'environnement et mené un débat sur les effets liés au projet du GCO. ●

La vie de la cité

Chaque année le groupe local prend part aux réunions-bilan du SCOTAN qui regroupent essentiellement les élus de l'Alsace du Nord. Invités en tant qu'association pour la protection de la nature, nous ne manquons pas d'y assister pour apporter notre vision et nos questions aux décideurs.

Cette année ce fut le thème de l'agriculture. Nous avons pu interpeller les responsables de notre territoire sur leur ambition en matière de développement d'une agriculture durable, et écologiquement responsable. Force est de constater que sur le plan communication, l'agriculture durable a bonne image mais, dans les faits, les avancées sont encore anecdotiques, notam-



PROMENADE EN PAYS DE HAMSTER
ALSACE NATURE

ment sur la part du bio, la réduction des pesticides, les élevages moins intensifs, le bien-être animal, le respect des sols. La volonté de nos dirigeants de soutenir et promouvoir des approches agricoles vertueuses nous a paru bien légère.

Nous avons également participé au Forum des associations organisé à Haguenau par la municipalité, le week-end des 15 et 16 septembre. Riche occasion pour nous faire connaître auprès du grand public, et le GCO est souvent revenu dans nos échanges. Par ailleurs, un groupe de bénévoles et des membres de l'association Zéro Déchets ont tenu un stand d'information au festival de musique Summerlied à Ohlungen.

BRUCHE

Pour de nouvelles adhésions, début mai, le groupe a réitéré la distribution d'un tract à destination des particuliers dans les bourgs et des commerçants dans les villes comme Molsheim.

Ce tract a été conçu et édité pour informer le public du programme des activités prévues par le groupe dans les semaines suivantes, pour donner quelques indications sur la protection de la biodiversité ou encore sur la préservation des zones protégées localement qui risquent de disparaître du fait d'une urbanisation trop intensive.

Promenade en pays de hamster

Par un bel après midi de juin, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la ferme à Altorf pour une sortie à pied, à vélo ou encore en voiture, pour fouler les prairies naturelles de Laurent Vetter et voir nombre d'insectes sauter ou s'envoler sous leurs pieds, pour découvrir au passage les habitudes des oiseaux sauvages avec Jean-Pierre Hiss, et les nichoirs des chouettes chevêches dans les arbres morts, ou encore plonger dans l'agronomie et découvrir les ressources que la nature met à disposition des cultures biologiques, connaissances que Laurent Vetter aura su transmettre avec toute sa passion pour son métier. Puis changement de paysage et d'habitudes, on voit apparaître des champs labourés, traités, il est alors frappant de voir à quel point les traces des herbicides sont visibles sur ces bords de champs, de chemin. Néanmoins au milieu de ces terres agricoles traitées, Laurent Vetter a contractualisé quelques parcelles pour y implanter les cultures favorables au hamster pour qu'il puisse y trouver nourriture et refuge, dans sa vie hors hibernation. C'est Bruno Ulrich qui présente alors le hamster, son mode de vie, ses habitudes et son intérêt pour l'homme, avant un retour à la ferme où les passionnés ont pu participer à une visite de contrôle du nichoir à chouette ou encore constater la présence du faucon.



RÉSULTAT DE LA DEUXIÈME PHASE DE
TRAVAUX SUR LA MARE DE DACHSTEIN
GROUPE LOCAL BRUCHE AVAL

Mare de Dachstein

Réalisée avec le Conservatoire des Sites Alsaciens, la création de la mare s'est poursuivie cette année encore.

Après un grand dégagement de pneus et autres déchets divers l'an passé, les travaux ont été entrepris, cette année, pour creuser un petit « lac » d'environ 1.20 m de profondeur sur une surface d'un are.

Par un samedi matin du mois de mars, les bénévoles ont dégagé les arbres morts renversés par les vents, les broussailles accumulées dans la future mare pour permettre ensuite à la pelleuse de creuser ce petit lac, qui se sera donc réalisé au fil du temps alimenté par la nappe de la toute proche Bruche.

Une inauguration festive est prévue pour 2019, l'endroit sera alors restitué à la vie naturelle et les promeneurs pourront aussi en profiter. ●

CENTRE ALSACE

Avec la volonté de nouer des partenariats avec les associations fédérées et non-membres sur le territoire d'Alsace centrale, le groupe local Ried Alsace centrale a rayonné autour de nombreuses actions en 2018, des actions en faveur de la découverte de la biodiversité, des actions de sensibilisation, des actions militantes et de coopération. Pour certaines, ce fut une seconde édition réussie comme pour la visite du centre de tri des déchets ou le traditionnel ciné-débat, pour d'autres ce furent des nouveautés comme la visite du site d'enfouissement des déchets (cf. p23), l'Osterputz ou la participation au forum des associations de Sélestat. ●

La rivière retrouvée

La sortie du 28 avril a permis de découvrir la richesse de la biodiversité autour d'un fossé réhabilité sur le ban communal de Muttersholtz. Cette sortie intitulée « La rivière retrouvée » a permis à tous les types de publics de prendre part à la promenade d'environ 3 heures dans un cadre naturaliste et historique avec leur guide Patrick Barbier, maire de la commune.

La vingtaine de personnes présentes a découvert la réhabilitation d'un fossé nommé « Pfoßbach », rivière déjà existante mais ayant subi des comblements et remblais, comme de nombreuses autres en zones humides du Grand Ried. La promenade et la discussion autour de l'évolution des espaces naturels riediens ont contribué à une prise de conscience des enjeux. La ballade a également révélé un ancien aqueduc qui irriguait les champs, les vestiges du Riedbanel, petit train du Ried, ainsi que la présence de castors et rats musqués. ●



VISITE SUR LES RIVES DU « PFOßBACH » SUITE
AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CETTE
RIVIÈRE COMBLÉE PAR DES REMBLAIS
GROUPE LOCAL CENTRE ALSACE

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

Vers une meilleure protection transfrontalière de la biodiversité

La LPO Alsace porte depuis 2016 un projet de conservation d'espèces menacées sur le secteur du Rhin avec ses homologues allemands, appelé «Ramsar Rhinature». Financé à 50% par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg, ce projet de grande ampleur est arrivé à son terme le 31/12/2018. Après 3 ans de travail commun, la LPO et ses partenaires ont abouti à de réelles avancées en matière de connaissances, d'harmonisation des pratiques et de mise en commun de stratégies de conservation. Au point qu'un nouveau projet transfrontalier a été déposé auprès de l'Europe pour les 3 années à venir, axé sur des réalisations concrètes.

Reposant sur le constat que l'Allemagne (Bade-Wurtemberg) et la France (Alsace) mettent en oeuvre des programmes de conservation de la faune de part et d'autre du Rhin sans aucune concertation, la LPO Alsace a développé ce projet transfrontalier pour gagner en efficacité et mieux agir en faveur des espèces menacées. Le NABU et l'ILN* sont les deux partenaires techniques allemands du projet.

Vingt-deux espèces ont été ciblées (17 espèces d'oiseaux, 2 de mammifères et 3 d'amphibiens), toutes présentes sur le secteur du Rhin supérieur, dans la zone Ramsar***. Chacune d'elles a fait l'objet d'une analyse rigoureuse : carte de répartition des effectifs transfrontaliers, statuts, méthodes de suivi, menaces, programmes de conservation en place, résultats, spécialistes de l'espèce... sont autant d'éléments qui ont été compilés dans des fiches techniques bilingues.

Parallèlement, un annuaire de l'ensemble des acteurs intervenant dans la protection de la nature en général et des espèces en particulier a été élaboré. Cet annuaire se présente sous la forme d'organigrammes à plusieurs échelles, du local au national, du monde associatif aux institutions publiques, côté allemand et côté français. Forts de ces connaissances, la LPO, l'ILN et le NABU ont élaboré des programmes de conservation transfrontaliers, déclinant de manière très concrète les actions possibles



en faveur des espèces cibles, réalisables de part et d'autre du Rhin et issues de l'expérience de chacun.

Afin de rendre ce travail accessible à tous et surtout exemplaire et reproductible, une plateforme publique a été mise en place. Hébergée sur le site Internet de la LPO Alsace, elle donne accès aux divers rapports et documents conçus durant le projet.

Enfin, un séminaire de clôture a été organisé le 28 novembre 2018. Destiné à l'ensemble des partenaires et financeurs du projet, il a aussi été ouvert à toutes les communes, aux collectivités et aux représentants du monde associatif que ce soit du côté allemand ou français. Les résultats étant particulièrement prometteurs, la LPO Alsace a déposé un nouveau projet auprès de l'Union Européenne, axé celui-ci sur la mise en oeuvre des actions préconisées. Parmi les 22 espèces ciblées, 6 sont concernées et bénéficieront directement d'aménagements favorables à leur protection, en Allemagne et en France.

Puisse ce prochain programme aboutir et permettre enfin d'agir conjointement pour la biodiversité transfrontalière !

<http://alsace.lpo.fr/index.php/cooperation-transfrontaliere>

* Naturschutzbund Baden-Württemberg, Institut für Landschaftsökologie und Naturschutz im NABU Baden-Württemberg

** Traité intergouvernemental en faveur des zones humides

La carrière de Saint-Nabor sera désormais entièrement dédiée à la nature !

En exploitation depuis le 17^e siècle, les carrières de Saint-Nabor, en cessation progressive de fonctionnement depuis 2002, viennent d'être classées en site protégé par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Entièrement dédiées à la nature, les carrières seront aussi interdites à la chasse, une première pour un tel site en Alsace !

Les importantes falaises de grauwacke mises à nu par les activités d'extraction sont connues de tous ceux qui fréquentent le secteur du Mont Sainte-Odile (67). A cheval sur les communes de Saint-Nabor et d'Ottrott, les carrières ont cessé de fonctionner à plein régime à partir de 2002. Elles ont ensuite dû être consolidées et mises aux normes de sécurité de 2009 à 2018. Attentivement suivies par la LPO, notamment en raison de ses falaises et ses bancs graveleux, particulièrement favorables aux espèces rupestres et pionnières, les carrières ont rapidement abrité des espèces rares, voire menacées : faucon pèlerin, grand corbeau ou hibou grand-duc pour les oiseaux, sonneur à ventre jaune pour les amphibiens ou minuartie hybride et potamot à feuille renouée chez les plantes. Une biodiversité rare qui a conduit la LPO à travailler de concert avec les propriétaires de la carrière, chargés de la mise en conformité du site, et à en demander la mise en protection à la fin du chantier. Cette dernière vient d'être acceptée par le Préfet du Bas-Rhin, puisqu'un APPB a été signé le 12 décembre 2018, couvrant les 34 hectares de la carrière.

Celui-ci stipule une interdiction totale de pénétrer dans les anciennes carrières, ce qui exclut tout aménagement, dépôt d'ordures, exploitation des ressources naturelles, activité de loisirs y compris le survol en aéronef et bien sûr atteinte à la faune et la flore.

ASSOCIATION NATURE RIED ERSTEIN

Entretien de la rivière phréatique du Sauerbrunnen

En novembre, les bénévoles de l'association ont procédé à un nettoyage des berges du Sauerbrunnen, en retirant branches, arbres tombés, etc, entretien qui n'avait pas été effectué depuis plus de dix ans. Le site protégé du Sauerbrunnen a également fait l'objet d'un creusement de mare en profitant d'une dépression naturelle du sol. Les premières grenouilles et de nombreux insectes ont fait leur apparition cet été.

Redynamisation de l'arboretum d'Erstein Krafft

Un autre grand chantier a concerné l'arboretum d'Erstein Krafft. Une remise en état complet avec installation d'un circuit de visite, de 5 panneaux explicatifs, d'étiquettes d'identification des arbres et d'un hôtel à insectes, a abouti à l'inauguration du lieu avec les élus locaux. Ce travail a permis d'y organiser plusieurs visites guidées.

**PANNEAUX EXPLICATIFS ET HÔTEL À INSECTES
SUR L'ARBORETUM D'ERSTEIN KRAFFT**
ASSOCIATION NATURE RIED ERSTEIN





RIVIÈRE PHRÉATIQUE DU SAUERBRUNNEN
ASSOCIATION NATURE RIED ERSTEIN

RÉSEAU FORÊT

Une enquête soumise aux membres du réseau Forêt e n juillet 2017 a permis de recueillir leurs attentes et cibler les actions à mener sur l'année 2018. Au chapitre des connaissances à acquérir, les souhaits portaient sur la biodiversité en forêt, les pratiques sylvicoles ainsi que l'évaluation environnementale. Une opportunité avec Pro Silva, association de forestiers réunis pour promouvoir une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature, a permis de répondre en mai au 2^e souhait évoqué.

Durant l'année à venir une sortie est prévue sur le thème des oiseaux en forêt. Quant à l'évaluation environnementale, elle sera prise en compte lors du ciblage de zones forestières laissées en libre-évolution dans le cadre d'une action retenue par la Région en marge du PRFB (voir action 3).

Au chapitre des thèmes avec intervention de spécialistes, une séance en amphi est prévue sur le sujet Natura 2000-ZPS en Forêt.

Sortie « pratiques sylvicoles »

Le samedi 26 mai, une sortie a été organisée sur le thème d'une sylviculture proche de la nature sous l'égide de Marc-Étienne Wilhelm, animateur sylvicole, et en présence d'Evrard de Turckheim, président de l'association Pro Silva.

Une douzaine de membres d'Alsace Nature ont pu découvrir ce mode de gestion en se rendant sur différentes parcelles entre Stotzheim, Klingenthal et Wisches. Il préconise une gestion « individuelle » des arbres. Le résultat est une forêt dite « irrégulière » car les arbres qui la composent ne sont pas semblables, ils n'ont pas la même taille, ni le même aspect. Les jeunes arbres laissés autour des arbres dominants évitent que ceux-ci ne poussent trop vite en faisant des trop grosses branches, ils participent au « couvert continu » qui retient l'humidité et la fraîcheur dans la forêt.

A l'opposé, dans le cas d'une gestion en « peuplement régulier », la forêt est constituée d'arbres du même âge et de taille presque identique. Lorsque le diamètre moyen des arbres a atteint la valeur cible, tous les arbres de la parcelle sont coupés et la récolte découvre le sous-bois. Tandis que la gestion par individu, prônée par Pro Silva, consiste à récolter les seuls arbres du peuplement arrivés à maturité, sous forme de « cueillette », en tenant compte des interactions avec les arbres aux alentours. Cette pratique ne découvre pas le sous-bois et ne brise pas la continuité paysagère de la forêt.

Les forestiers qui suivent les recommandations Pro Silva font appel le moins possible à la plantation. Les forêts gérées de cette manière se régénèrent naturellement, les arbres récemment coupés font place à la lumière qui permet aux plus petits de prendre la relève. La récolte ne dépasse pas 20 % de l'ensemble afin de respecter la résilience naturelle de la forêt.

Partisans de la gestion durable, les forestiers laissent au sol du bois mort pour la régénération des sols. Des arbres morts sur pied dont le bois des troncs affaiblis sert d'hôte aux insectes, oiseaux nicheurs et petits mammifères. Les arbres hôtes dits « bio » sont reconnaissables à leur marquage triangle vers le bas.

Afin de garantir l'équilibre forêt-gibier, les propriétaires maintiennent les clairières et les lisières qui représentent des zones de gagnage (nourriture) pour les cervidés et diminuent ainsi la pression de leurs prélèvements sur les zones de régénération.

En conclusion, la volonté de gérer aujourd'hui la forêt de manière durable consiste à prendre en compte les attentes multiples de la société à la fois sur le plan économique, écologique et social. Trouver le point d'équilibre entre les différentes attentes revient à placer le curseur entre des avis et perceptions pas forcément compatibles.



Atelier « bois énergie »

Issue de la loi sur la transition énergétique (LTECV), la Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse a pour objectif de permettre l'approvisionnement des installations de production d'énergie comme les chaufferies collectives industrielles. L'apport de combustible peut se faire à partir de coproduits agricoles ou forestiers.

La loi du 17 août 2015 fixe les objectifs de la transition énergétique à 32% la part d'énergie renouvelable en 2030, dont 50% devrait provenir de la biomasse (méthanisation et produits bois)

La collecte de bois et des résidus de sa transformation (ameublement, coffrage, palettes) répond à l'enjeu de l'indépendance énergétique en réduisant la facture des énergies fossiles dans la balance commerciale. Cependant, l'efficacité énergétique des centrales thermiques n'a pas été mentionnée alors qu'elle influence directement la quantité de ressources bois utilisée.

Pour les associations de défense de l'environnement, les prélèvements ne peuvent se faire sans respecter les principes suivants :

- préserver la hiérarchie des usages en privilégiant l'usage en bois d'œuvre et bois d'industrie, en effet la séquestration du carbone par les arbres se prolonge dans les produits bois.
- vérifier que le bois prélevé est issu de parcelles forestières en mode de gestion durable respectant

le couvert forestier (et non issu de coupes rases).

- éviter le ramassage des bois de diamètre inférieur à 7cm qui aurait un impact fort sur la structure et la fertilité des sols ainsi que sur la biodiversité associée au bois mort.
- maintenir la diversité des peuplements dans un massif préservant l'aspect écologique et paysager en évitant la plantation de peuplements homogènes et à croissance rapide.
- retrancher des points de prélèvement, les zones Natura 2000 (les forêts représentent 39% des surfaces classées au niveau national) ainsi que les zones de trames vertes représentant des continuités écologiques entre des réservoirs de biodiversité.
- donner la priorité à l'usage en bois énergie à proximité des zones de récolte (maxi 100 km).
- transformer en plaquettes les branches issues de l'élagage des espaces verts privés et publics ce qui permet, en cas de forte demande, de soulager les prélèvements en forêt.
- la production d'électricité à partir du bois (dont le rendement énergétique avoisine les 40%) est à proscrire. Le fait de l'associer à un système de cogénération qui valorise la partie de l'énergie habituellement rejetée dans l'atmosphère (sous forme de panaches de vapeur) permet de remonter le taux de rendement de 40 à 80%.

Les membres du réseau sont invités à assurer, au niveau local, le suivi du niveau de prélèvement des ressources en bois afin de garantir le maintien de la biodiversité et de toutes les fonctions assurées par les forêts.

Déroulement du Plan Régional Forêt-Bois

Par rapport aux discussions du précédent Plan Pluriannuel Régional de Développement de la Forêt délimité à l'Alsace, le contexte élargi du Grand-Est a compliqué la donne par rapport à la recherche de consensus. En effet pour chaque catégorie représentée (propriétaires forestiers, ETF, coopératives, scieries, transformateurs, APNE, chasseurs) les interlocuteurs présents n'ont pas toujours été les mêmes selon les séances d'où une certaine difficulté de préserver les avancées des fois précédentes.

Par contre, au fur et mesure du déroulement des réunions de nombreuses remarques émises par les associations de protection de l'environnement de Lorraine et d'Alsace ainsi que des représentants de la DREAL ont été prises en compte :

- par rapport aux discussions fournies autour des plantations, la régénération naturelle a été replacée dans le texte avant l'enrichissement par plants après récolte.
- notre demande de maintenir la présence d'essences d'accompagnement par rapport à l'essence objectif (préconisée) a été retenue. Idem pour l'introduction d'une proportion minimale de feuillus en réponse à l'option évoquée de parcelles en résineux pures et défendue par les transformateurs. D'ailleurs par rapport aux vœux d'ennérisement, c'est au final sur le chêne qu'a été placé un focus particulier.
- au contexte sylvicole instituant la régulation de la population des sangliers, nous avons fait rajouter les dégâts causés à la faune nicheuse au sol et aux amphibiens des mares.
- la demande d'évaluation des incidences environnementales des travaux de réalisation des dessertes est mentionnée pour les parcelles Natura 2000 ainsi que pour les habitats d'intérêt écologiques.
- la présence de bois mort en chandelle ou au sol fait partie des items de la certification PEFC mais au vu de l'intérêt des espèces saproxyliques et saproxylophages, des syrphes et pics tridactyles, nous avons demandé d'en faire mention dans le texte de base.

Comme la version finale du PRFB représentera le plus grand dénominateur commun entre des intérêts divergents au regard de la forêt, il restera aux membres du réseau Forêt une mission de contrôle sur le terrain et d'influence pour garantir une gestion durable auprès des gestionnaires de parcelles privées, communales ou domaniales. ●

ASSOCIATION LA TERRE EST BLEUE

Un jardin philosophe

Le thème de « L'Europe des jardins », proposé par le ministère de la culture et de la communication pour les Rendez-vous aux jardins 2018, événement phare du mois de juin, fut étendu par l'association La Terre est bleue à toute la saison d'ouverture d'un jardin philosophe, du 5 mai au 7 octobre, à Boersch, et particulièrement aux 3 manifestations que La Terre est bleue y anime chaque année.



Comme on peut l'observer à travers sa visite réelle ou virtuelle, Un jardin philosophe permet de suggérer, de façon modeste, les différents styles des grands jardins d'Europe : à l'italienne par ses jardins clos et son allée jalonnée de colonnes végétales ; à la française par les allées-perspectives du verger lumineux ; à l'anglaise par ses traversées de nature... sans oublier les plantes et influences venues d'Orient, comme le nom et le mythe d'Europe.

Cette princesse de Phénicie (c'est-à-dire le Liban actuel) cueillait des fleurs sur un rivage quand surgit de la mer le dieu Zeus, sous la forme d'un superbe taureau blanc. Il s'agenouilla devant celle dont il s'était soudain épris et elle, le voyant si doux, le couronna de fleurs et monta sur sa croupe. Le taureau n'eut plus qu'à l'emporter sur la mer jusqu'à l'île de Crète où Europe mit au monde Minos, qui allait devenir roi et épouser Pasiphae. Minos et Pasiphae eurent plusieurs enfants parmi lesquels Ariane, mais aussi, en raison de l'intervention d'un autre taureau, ce monstre mi-homme mi-bête - le Minotaure -, qui allait être enfermé dans un labyrinthe.

L'origine du symbole complexe et puissant qu'est le labyrinthe est évoquée dans le jardin par des textes et documents divers.

En 2018, les histoires mythiques liées à celle du jardin ont été ravivées par la présence des sculptures d'Antoine Halbwachs.

Si dans le carré du paradis, son Eve se mordait les doigts en prenant conscience des terribles conséquences de sa curiosité, dans le lacet du labyrinthe, son petit Minotaure à l'air méditatif semblait indifférent aux curieux qui lui tournaient autour. Non loin de lui, des hommes-coqs, hommes-corbeaux ou hommes-oies, rappelaient l'envol de Dédale et d'Icare.

Au sortir de la grotte végétale, de petits fous virevoltants, dont il était recommandé de se tenir à distance, entraînaient les visiteurs vers les sages perspectives du verger...

Du printemps à l'automne 2018, ces sculptures ont donc accompagné la symbolique des enclos d'Un jardin philosophe. Pendant la fête de la nature du 20 mai, les Rendez-vous aux jardins des 2 et 3 juin et les Journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre, les flûtes à bec de Christophe Formery ont dialogué avec elles comme avec les oiseaux, et donné à la promenade des airs de danses d'Italie, d'Espagne, des Balkans... bref, de toute l'Europe.

Ces 3 manifestations, qui ont de plus bénéficié de conditions météorologiques très favorables, ont attiré respectivement 120, 202 et 220 visiteurs.

Malheureusement, l'adorable Christine Blaison, secrétaire dévouée de notre association, ne put pleinement participer à ces journées, qu'elle avait depuis tant d'années éclairées de son merveilleux sourire, de son efficace et gracieuse présence. Elle combattait depuis 2 ans la maladie avec courage. Elle est venue pour la dernière fois au jardin le 5 juin s'agenouiller devant les fleurs comme devant le Minotaure pour les photographier. Elle s'est éteinte le 4 octobre.

**MANIFESTATION « UN JARDIN PHILOSOPHE »
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION LA TERRE
EST BLEUE À BOERSCH
LA TERRE EST BLEUE**



ASSOCIATION LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Plantation de fruitiers et d'une haie

Le 17 mars fut la journée de plantation de 150 plants (cornouillers mâles, aubépines, noisetiers, tilleuls à petites feuilles, érables champêtres, berbérís, cormier, chêne sessile et robinier rose) pour étoffer une haie bordant la RD1004, très fréquentée, sur une parcelle communale et jouxtant des habitations à Marmoutier. A cela s'ajoutent 3 fruitiers et 10 noyers plantés au lieu-dit « Koppberg » à Marmoutier. 10 personnes, membres de l'association et un habitant du lotissement voisin, ont participé à ce chantier.

Club Nature

Le mois d'octobre a connu la naissance du Club Nature qui s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans et leur propose balades découvertes, ramassages de fruits et transformation, thèmes autour de l'observation et la connaissance de la flore et de la faune, réflexes pour la vie (tri des déchets, gestion de l'eau et de l'énergie...), jardinage. 7 enfants inscrits actuellement s'adonnent à ces activités, parfois dans nos locaux mais de préférence à l'extérieur, un mercredi sur 2, pendant 2 heures, en période scolaire.

ASSOCIATION NATURE ET ENVIRONNEMENT HERRLISHEIM-OFFENDORF

Cette année encore, l'association Nature & Environnement a essayé d'œuvrer pour une meilleure compréhension de la nature qui nous entoure, afin de la faire aimer par le plus grand nombre et de cette façon la protéger. Du tumulte actuel lié au dérèglement climatique (canicule, inondations, sécheresse, incendie...), la planète s'en sortira ; mais rien n'est sûr pour l'homme. Et c'est bien parce que l'homme et la nature sont étroitement liés qu'inlassablement, nous poursuivons nos actions pour que enfants et petits enfants puissent à leur tour en profiter. Nos actions tournent toujours autour de trois axes : informer, sensibiliser, agir. Un début d'année particulièrement pluvieux nous a empêchés d'accéder aux saules, il n'y a pas eu d'élagage.

L'association a participé le 24 mars à l'opération Eau'ffendorf dont l'objectif est de sensibiliser à la protection des insectes et de construire des petits hôtels à abeilles sauvages. Une sortie à l'écoute de la chouette chevêche a eu lieu le 29 mars.

L'association a également participé à l'opération destination Nature du 20 mai. La sortie dans la réserve naturelle du Taubergiessen a rassemblé une vingtaine de personnes. Prairies fleuries, orchidées, forêts rhénanes, autant de paysages qui ont malheureusement pratiquement disparu là où la rentabilité est maître mot.

Une seule nichée et un seul petit ont pu être constatés lors de la visite de nichoirs à chevêche le samedi 2 juin. La situation pour la chevêche aux yeux d'or reste très problématique alors qu'il y avait au moins 6 couples et une vingtaine de petits en 2006. Mais il est vrai que tous les oiseaux liés aux milieux agricoles sont en forte régression.

CHOUETTE CHEVÊCHE
DAVID HACKEL



SITE INONDÉ SUR LEQUEL DOIT SE CONSTRUIRE UN COUVOIR POUVANT TRAITER JUSQU'À 500 000 ŒUFS/SEMAINE, SUR LE BAN COMMUNAL DE MARMOUTIER
GROUPE LOCAL MOSSIG

MOSSIG

Le groupe s'est réuni régulièrement autour d'une dizaine de personnes toutes très motivées, un noyau fixe et constant. Nous traitons les problèmes comme ils viennent et nous débattons ensemble pour faire avancer les dossiers. C'est le plus souvent un petit nombre de personnes qui y travaille, selon leur intérêt pour le sujet, ou leur savoir, tout en se référant au binôme de pilotes du secteur. ●

Projet de couvoir à Marmoutier

Fin 2017 nous avons eu connaissance du projet de construction d'un couvoir pouvant traiter jusqu'à 500 000 œufs/semaine, sur le ban de Marmoutier à l'entrée de Schwenheim. Le conseil municipal avait refusé l'installation. Le site de 5ha est en bordure du Kuhbach. Nos inquiétudes étaient les rejets vers la station d'épuration déjà saturée, les déchets, la dénaturation d'un paysage remarquable, l'impact sur une réserve de biodiversité pour la faune et la flore, l'aggravation de la pollution récurrente du ruisseau, l'imperméabilisation d'un terrain inondé plusieurs fois dans l'année aggravant ainsi les inondations sur les terrains en aval.

Après mobilisation de riverains de Schwenheim, une pétition a été lancée, un collectif citoyen a été créé, une première réunion publique qui a fait salle comble (150 personnes) a été organisée, une soirée dense et utile aux différentes parties, l'assemblée demandant qu'un principe de précaution soit appliqué. Le propriétaire du projet et des élus étaient présents. Il s'en est suivi une étude du permis, deux recours gracieux (collectif et association locale) refusés par le maire, des tentatives de sensibilisation du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement et de la Direction Départementale des Territoires, une sortie nature sur les lieux, une deuxième réunion publique.

Les relations avec le propriétaire étaient relativement bonnes, certaines de nos demandes ayant un écho positif, d'autres étant à approfondir. Il semblait prêt à améliorer la situation. A ce jour pas de nouvelle et ce depuis juillet 2018. ●



Problématique TSPO

L'arrivée du GCO, déversant son flux de véhicules allant vers Strasbourg sur l'A351, aura des conséquences sur le TSPO (Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois). Ce moyen de transport devait, dans son projet initial garantir un trajet de 40 mn entre Wasselonne et Strasbourg en utilisant une voie dédiée sur la RN4 (les aménagements sont existants) et sur l'A351 (qui pour l'heure n'a fait l'objet d'aucun aménagement du fait du GCO). Ce bus est le seul moyen de transport à concurrencer la voiture entre ces deux villes et sa fréquentation est en hausse constante. Notre crainte est qu'avec un temps supérieur à 40 minutes, résultant de l'arrivée du GCO, les usagers et futurs usagers se détournent de ce mode de transport, pour réutiliser leur voiture.

Mi-novembre, des tracts ont été distribués et affichés aux arrêts du bus pour sensibiliser les utilisateurs à ce problème. Une pétition en ligne a recueilli 450 signatures. Les élus du secteur ont été informés par un courrier aux mairies. Une rencontre a eu lieu avec ces derniers en Mairie de Wasselonne pour aborder la problématique. Un comité de ligne rassemblant élus, utilisateurs, Alsace Nature devrait être mis en place pour des actions communes et un regard sur le projet.

La communauté de communes de la Mossig et du vignoble a écrit une motion pour défendre un trajet en 40 minutes à l'adresse du Département, de la Région, du SCOT, de Strasbourg et de l'Eurométropole.

Mi-janvier se tiendra une deuxième rencontre avec un nombre d'élus plus important du secteur s'étendant jusqu'à Saverne. Affaire à suivre... ●

KOCHERSBERG

En 2018, le noyau d'une quinzaine de personnes a continué de se réunir régulièrement jusqu'en juillet. Ensuite, les membres du groupe local ont été très occupés par la lutte contre le Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO) : animation du collectif GCO NON MERCI par Maurice Wintz, organisation et participation aux très nombreuses manifestations, suivi de l'évolution du dossier, rencontre avec des élus, participation de Maurice, Christine, Elisabeth, Chantal, Aurélie, à la grève de la faim...

Nous n'avons pas pu faire toutes les actions initialement prévues au cours de l'année (mais ce n'est que partie remise). Nous avons toutefois organisé 4 sorties nature et 1 soirée-débat sur le thème des transports. Le groupe local a aussi obtenu une subvention de la communauté de communes du Kochersberg et Ackerland (CocoKo) de 2 000 € pour des animations nature dans les écoles (effectuées par Pierre, animateur salarié d'Alsace Nature) réparties sur 2017-2018. Dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunautaire Kochersberg-Ackerland, Alsace Nature a participé à une réunion des personnes publiques associées. Et, deux de nos membres ont assisté aux réunions de la commission consultative d'élaboration et du suivi (CCES) du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Les plantes printanières du Kochersberg et la Souffel à Bout de Souffle

Le dimanche 25 mars, la sortie animée par Michel Hoff de la Société Botanique d'Alsace et Maurice Wintz, à Gougenheim a accueilli 25 participants venus découvrir les premiers signes du réveil printanier : fleurs, bourgeons mais aussi chants d'oiseaux.

Le 24 juin, les guides du jour, Christian Elbel et Maurice Wintz, ont animé une sortie à Kuttolsheim pour découvrir la vie de la Souffel à partir de sa source jusqu'au Kochersberg agricole, l'occasion aussi d'évoquer le programme de renaturation « Souffel 2027 ».



Quels modes de transports pour le Kochersberg ?

Le 24 mai 2018, une vingtaine de personnes, membres d'Alsace Nature, des militants anti-GCO mais aussi des habitants de Truchtersheim et environs, ont participé à la soirée autour du thème des transports. Les intervenants, Patrice Paul de ASTUS, Luc Huber, maire de Pfettisheim, et Maurice Wintz ont fait un état des lieux de la situation et évoqué des pistes pour limiter le recours systématique à la voiture. Afin de continuer à travailler sur cette question, il a été décidé de créer une association ou un groupe de travail citoyen, en lien avec l'association ASTUS, qui formulera des propositions concrètes pour interpeller les élus. Ce groupe s'est réuni deux fois et le travail sera poursuivi en 2019.



**SORTIE À KUTTOLSHEIM POUR DÉCOUVRIR LA
VIE DE LA SOUFFEL À PARTIR DE SA SOURCE
JUSQU'AU KOCHERSBERG AGRICOLE**
GROUPE LOCAL KOCHERSBERG



41

Le PNA est l'outil opérationnel des services de l'Etat pour tenter de rétablir une population viable sur le long terme. En théorie, l'objectif minimal serait de reconstituer 3 noyaux de population d'au moins 1 500 individus (seuil minimal pour éviter une dérive génétique).

La stratégie proposée se place uniquement dans une vision de conservation de l'espèce au sein des zones de protection statique (ZPS). Or, ces zones ne recouvrent que quelques dizaines de communes alors que l'espèce était très commune dans les années 1970 sur une grande partie de la plaine d'Alsace, sur plus de 300 communes. Il n'y a aucune volonté de tenter de conserver, voire de restaurer, des espaces de reconquête du hamster hors de la ZPS. De plus, la multiplication des dossiers de demande de dérogation de divers petits projets sont autant d'espaces supprimés au sein même des ZPS, et ce sans même prendre en compte les effets délétères du projet de Grand Contournement Ouest.

Notre fédération formule l'espoir que, après 19 ans de plans d'actions et autres plans de sauvetage, la situation du grand hamster connaisse une amélioration sensible, non seulement quantitative mais surtout dans ses dynamiques naturelles et fonctionnelles. ●

Un 4^{ème} Plan National d'Action pour le Hamster

Alsace Nature, en lien avec les associations fédérées concernées, a contribué à l'élaboration d'un 4^{ème} Plan National d'Actions (PNA) en faveur du hamster commun. Elargi à la restauration de l'ensemble de la faune de plaine, ce plan est plus cohérent, car le maintien d'une biodiversité fonctionnelle n'est envisageable que dans une vision intégrative. Il devrait notamment contribuer à la diffusion de pratiques agricoles plus favorables tant à la biodiversité qu'à la conservation des sols et la qualité de l'eau.

A l'heure où le PNA s'ouvre à une dimension « biodiversité », il est dommageable qu'il mette en exergue la prédation comme facteur contribuant à la disparition du hamster. Le hamster commun est une espèce proie et la prédation, notamment par le renard, est un phénomène normal et nécessaire dans un écosystème.



GRAND HAMSTER
BRUNO ÜLRICH



ACTIV'ÉTÉ 2018, UNE ORGANISATION ASSURÉE
LE GROUPE JEUNES D'ALSACE NATURE
ALSACE NATURE

EUROMÉTROPOLE

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), la mobilisation est croissante. En 2018, quatre réunions étaient proposées à l'ensemble du groupe local et d'autres, plus spécifiques, restreintes aux différents groupes de travail. Les membres du groupe local contribuent activement aux démarches participatives proposées par la ville et organisent de nombreuses manifestations. Beaucoup d'événements, formations, sorties, etc. d'Alsace Nature ont lieu dans la capitale alsacienne, si bien qu'il est délicat de proposer un bilan représentatif de tout ce qui est soutenu par le groupe local. ●

Les Activ'été 2018

Le 1^{er} juillet, au CINE de Bussierre, Alsace Nature a lancé sa deuxième édition du festival sportif et écologique les « Activ'été » afin de promouvoir des solutions pour un mode de vie plus éco-responsable. Ce nouveau festival imaginé et organisé par le Groupe Jeunes d'Alsace Nature allie trois départs de course à pied au cœur de la forêt de la Robertsau, des animations et des ateliers de fabrication dans une ambiance festive et familiale. Comme l'année

précédente, l'objectif était de rassembler petits et grands autour d'une journée de sensibilisation à l'environnement.

132 coureurs dont 27 enfants (soit 45 de plus que l'année passée !) et près d'une vingtaine d'associations et autant de bénévoles du groupe jeunes d'Alsace Nature étaient réunis. Depuis l'édition 2017, le festival a grandi et s'est enrichi. Pedro, le speaker survolté, a su changer d'uniforme pour chaque course ! Déguisé en minion pour les enfants, il a su faire face à un faux départ et relancer la course de 1 km pour les parents et leurs enfants. Déguisé en touriste hawaïen, il a animé l'échauffement des coureurs du 5 km, pour finir en entraîneur de foot allemand pour la course des 11 km. Bien échauffés, quelques coureurs se sont néanmoins égarés dans la forêt de la Robertsau.

Valentin Sprael ne s'est pas perdu et rafle tout, il remporte la course de 5 km puis de 11 km. Et comme si ça ne suffisait pas, il remporte un prix au tirage au sort des dossards et le remet en jeu. Le groupe de musique présent lors de l'événement s'est uni à la démonstration de capoeira et à leurs musiciens de manière spontanée pour nous offrir une initiation enjouée. ●



REMISE DE PRIX APRÈS LES COURSES
SUR LES ACTIV'ÉTÉ 2018
ALSACE NATURE

L'arbre en ville

Notre groupe local a relancé en 2018 un groupe de travail sur l'arbre, et plus généralement la nature, en ville. Les enjeux demandent à concilier pression démographique, urbanisation, grand projets, etc. avec adaptation au changement climatique (îlots de fraîcheur), reconquête de la biodiversité, qualité de vie (santé, qualité de l'air, paysage...). L'objectif du groupe est d'être en contact avec les techniciens et élus de la ville pour rester informés des actions en cours et à venir, notamment au travers de la Charte pour la Biodiversité, Strasbourg Grandeur Nature, mais aussi le suivi du PLUi..., d'apporter notre expertise en partenariat avec les différents réseaux thématiques et associations fédérées concernées, et bien sûr de porter le plaidoyer en faveur de la nature à toute occasion utile pour peser dans les décisions des politiques publiques.

Par ailleurs, pour répondre aux très nombreuses sollicitations du public et des membres confrontés aux coupes d'arbres et autres destructions d'espaces de nature, le groupe local travaille à l'élaboration d'un kit juridique. Ainsi, grâce à l'expertise de nos bénévoles, nous pourrions apporter un fondement juridique et écologique pour défendre le maintien et prévenir l'abattage d'arbres par les services municipaux.

Des actions de sensibilisation ont d'ailleurs déjà eu lieu lors de manifestations diverses, par exemple le marché Off de Strasbourg, sur le rôle que jouent les arbres dans la régulation de la biodiversité urbaine, ou encore des projections-débats, notamment 3 projections du film « L'intelligence des arbres ». Ce sont au total plus de 1000 spectateurs qui ont été sensibilisés au cours de ces 3 soirées. ●



Pour le climat !

Notre groupe local a suivi la démarche de l'Euro-métropole concernant l'évolution du plan climat air énergie territorial (PCAET) pour lequel l'EMS cherchait à recueillir des avis de citoyens, d'associations et de professionnels pour élaborer un plan climat à la hauteur des enjeux. Malgré notre participation assidue, force est de constater que le résultat est décevant. Non encore adopté, il ressemble, en l'état, à un catalogue de mesures sans lien véritable, reprenant des mesures de droit commun souvent initiées pour d'autres raisons que le changement climatique. Les mesures actuelles ne permettent pas à l'EMS d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, pourtant seul moyen de limiter le réchauffement global à +2° maximum.

La question climatique est aujourd'hui sur toutes les lèvres mais ne se traduit pas, dans le document actuel, en une volonté politique forte et ambitieuse.

Nous poursuivons notre travail d'interpellation au sein de l'EMS, en lien avec d'autres mouvements comme Alternatiba. Nous avons organisé des mobilisations sur le thème du climat, apporté un soutien technique à l'organisation des marches pour le climat et d'autres manifestations de sensibilisation. ●



**SORTIE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL
SUR LE SENTIER DU SANGLIER À GRUSSENHEIM**
ALSACE NATURE

COLMAR ET PORTE DU RIED

.....

Un sentier du Ried encore naturel

Porte du Ried Nature, l'Association pour la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie de Holtzwihr organisait le lundi de Pentecôte, en partenariat avec le groupe local colmarien d'Alsace Nature, une sortie de découverte du patrimoine naturel sur le sentier du sanglier à Grussenheim. 32 participants se sont retrouvés à l'école où les attendaient Dominique Klein ainsi que les guides du jour, Christian Bille et Christian Durr. Ce circuit constitue un très agréable chemin de découverte de la Nature du Ried de Colmar et de ses milieux d'aujourd'hui .

Après un arrêt devant le site de l'ancienne synagogue et du porche de la maison de Nathan Levy, le groupe entama la balade naturaliste en se faisant expliquer tour à tour les oiseaux de nos parcs et jardins puis les arbustes et arbres de nos haies riediennes . Il put également découvrir les plantes fleuries des milieux humides tels que le salsifis ou la reine des prés et les renoncules aquatiques en pleine floraison sur la rivière phréatique, la Blind.

Tout au long du parcours, des panneaux pédagogiques mettaient bien en exergue la richesse de la biodiversité dans le Ried, encore existante ou perdue. A plusieurs endroits, des points d'écoute de chants d'oiseaux ont été réalisés ce qui permet de préciser les oiseaux à l'origine des trilles, d'ailleurs très en forme ce matin là.

Quelques prés permirent encore d'observer insectes, papillons et libellules mais les fleurs deviennent là aussi de plus en plus rares à cause des doses d'engrais. Au pont du char « Chemin des Dames », rappelant les lourds combats pour la libération du village, le groupe observa les restes du vieux moulin Caspar et un magnifique tulipier de Virginie en pleine floraison.

Un dernier arrêt dans un verger historique permit de voir le biotope adapté aux chouettes chevêches pour qui Porte du Ried Nature a enclenché une opération de sauvetage dès 2002. ●

**SORTIE DE DÉCOUVERTE EN FORÊT RHÉNANE
DU GROUPE LOCAL COLMARIEN D'ALSACE NATURE
ET DE L'ASSOCIATION PORTE DU RIED**
ALSACE NATURE



45

Dans la jungle rhénane

Le dimanche 27 Mai, toujours en partenariat avec le groupe local colmarien d'Alsace Nature, Porte du Ried Nature conviait à une seconde sortie de découverte, cette fois-ci en forêt rhénane. Seize participants se sont retrouvés près du relais d'antennes hertziennes de Marckolsheim où les attendait le guide, M. Michel Martin, botaniste, photographe naturaliste et membre de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar.

En introduction, le président Daniel Reiningger rappelle les grands combats des protecteurs de la Nature contre les projets de l'usine polluante « Chemische Werke München » en 1974, qui ont permis de sauvegarder à cet endroit le plus grand ensemble d'un seul tenant (1700ha) de forêts rhénanes.

Après une approche progressive du milieu tout à fait particulier de ces forêts rhénanes, au travers notamment de l'observation des différentes lianes qui y poussent (clématite, houblon, tamier, lierre et vigne sauvage), le groupe s'enfonça petit à petit dans les profondeurs de cette véritable jungle qui est la plus riche des forêts d'Europe avec les forêts alluviales du Danube. Michel Martin enchante les participants avec toutes ses explications sur la flore typique de ces milieux luxuriants et sa connaissance sans faille de la forêt de Mackenheim-Marckolsheim.

Et les rencontres furent nombreuses. Côté faune, un lucane cerf-volant, le plus gros insecte de nos contrées, les célèbres crapauds sonneurs à ventre jaune, une couleuvre à collier nageant dans le Steingriengiessen et de très nombreuses libellules en vol ou postées sur une herbe de la rive. La flore aussi réserva ses surprises avec l'observation de nombreuses plantes rares telles que le chêne de Pennsylvanie, l'hottonie des marais, une plante très rare des mares peu profondes ou de nombreuses orchidées : ophrys bourdon, platanthères, listères, orchis pyramidal...

Tout au long du circuit, le guide démontre encore sa connaissance de la nature en expliquant comment une si grande biodiversité et des paysages aussi grandioses peuvent encore être observés dans ces forêts Rhénanes alsaciennes qu'il convient absolument de protéger. Le retour se termine avec un passage près du réémetteur hertzien de Marckolsheim où poussent de magnifiques orchidées sauvages, au grand bonheur du groupe de naturalistes conquis. ●



LUCANE CERF-VOLANT
DAVID HACKEL



FRANCIS DOPFF, AGRICULTEUR ET RESPONSABLE DU RÉSEAU MONTAGNE AU SEIN D'ALSACE NATURE, CONDUISANT UNE SORTIE SUR LA PRÉSENCE DU LOUP ET L'AGRICULTURE
ALSACE NATURE

FECHT

La présence du loup dans les Vosges

Le samedi 22 septembre, une quinzaine de participants, dont des enfants, se sont donnés rendez-vous sur les pentes des montagnes du Lac Blanc. Les randonneurs ont pu accompagner le troupeau de chèvres d'un éleveur, Francis Dopff, d'un pâturage vers un autre, tout en observant le travail du chien conducteur et des deux chiens patou, protecteurs du troupeau. La présence du loup dans l'Est du pays, ses caractéristiques et les mesures de protection des troupeaux ont été au coeur des discussions tout au long de la sortie. ●

SUNDGAU

Trop volumineuse la haie cynégétique à Chavannes ?

Préserver la haie en la rasant, c'est la nouvelle coutume dans le Haut Rhin. Ce qui est arrivé à Chavannes n'est pas un cas isolé et atteste d'une incompétence de certaines associations foncières et certains maires. S'agissant d'une haie cynégétique mise en place il y a une quinzaine d'années, le maire aurait dû se renseigner sur les pratiques d'entretien recommandées. Les dégâts sont immenses. Coupée à ras du sol, elle mettra cinq années au bas mot pour redevenir une haie de qualité. Entre temps, les hôtes qui sont la petite faune, les oiseaux, les insectes, ne pourront que dépérir. Dans un contexte reconnu de sévère affaiblissement de la biodiversité, cette intervention reste inacceptable. ●



LE TROUPEAU DE CHÈVRES DE FRANCIS DOPFF, EN DÉPLACEMENT ET CONDUIT PAR SON CHIEN DE TRAVAIL ET PROTÉGÉ PAR SES DEUX PATOUS
ALSACE NATURE



Pour que la prestation soit gratuite il a fallu couper la haie à ras du sol et récupérer le maximum de bois en copeaux valorisables. Des coûts nuls pour la commune, mais pour l'environnement l'étendue des dommages est incalculable !

Alsace Nature s'interroge : Est-ce là le sort réservé à toutes les plantations de haies financées par l'Agence de l'eau, l'ONF, la région, le département, l'Europe ?

Quand pour gagner du temps, les exploitants agricoles ne veulent plus replier leurs machines volumineuses, les chemins ne sont plus assez larges. Mais est-ce une justification acceptable pour faire table rase des haies ?

Les haies ne sont pas les seules à subir le mauvais sort, les bandes enherbées en bordure de chemin qui se réduisent chaque année, deviennent moins larges ou alors elles sont fauchées ou broyées 4 fois par an, beaucoup trop pour qu'une fleur puisse s'épanouir ou un insecte puisse survivre et se reproduire. Les haies et les bandes enherbées constituent les rares espaces non traités par les pesticides et ainsi propices à la préservation de la nécessaire biodiversité.

Pour concilier la préservation des haies avec l'activité agricole, nous devons tous réfléchir et coopérer ! ●

ASSOCIATION CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

Réhabilitation écologique des bassins de stockage des saumures de l'Île du Rhin, accueil du public et mise en valeur de la biodiversité

Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) est à l'origine d'un projet de réhabilitation des anciens bassins de stockage des saumures de l'Île du Rhin à Fessenheim et Blodelsheim. L'objectif est d'y créer un vaste écosystème palustre de type marais par la remise en eau et



SCHÉMA DE LA RÉHABILITATION DES ANCIENS BASSINS DE STOCKAGE DES SAUMURES DE L'ÎLE DU RHIN À FESSENHEIM ET BLODELSHEIM
CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

l'aménagement de ces anciens bassins. Le projet est multi partenarial et implique également la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (CCPRB), Électricité de France (EDF), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), la Région Grand Est (RGE) et l'État.

Ces bassins de stockage des saumures ont été aménagés en 1959 par les Mines Domaniales de Potasse d'Alsace. Ils permettaient de réguler les rejets dans le Rhin des saumures en provenance du bassin potassique. Ces installations ont été principalement utilisées jusqu'en 1976.

Dans le contexte de la disparition des zones humides, le projet permettra la création d'une zone humide majeure dans la plaine d'Alsace. L'alimentation en eau se fera à partir du Grand Canal d'Alsace. Des espèces palustres et aquatiques menacées de disparition au plan régional y trouveront un nouveau site de reproduction, permettant le renforcement des populations. L'avifaune aquatique



migratrice bénéficiera d'un nouveau site d'alimentation et de repos. La configuration du site permettra de valoriser de façon optimale le potentiel du projet pour l'accueil du public.

Aucun autre site sur la bande rhénane alsacienne ne présente des caractéristiques similaires pour un projet de cette importance.

Les études d'avant-projet réalisées de 2007 à 2010 avec le soutien de l'AERM, d'EDF et de la CCPRB, ont conclu à sa faisabilité sur le plan de la topographie du site, de la perméabilité des sols, de l'absence de risque de relargage de chlorures dans la nappe phréatique, de l'alimentation en eau et du diagnostic écologique.

La phase de conception a abouti au lancement du projet en 2017 avec le positionnement favorable de la CCPRB pour la maîtrise d'ouvrage du projet global. EDF prendra en charge la réalisation de la prise d'eau sur le Grand Canal d'Alsace et confiera le site en gestion au CSA dans le cadre d'un bail de longue durée. Le CSA mobilisera son expertise scientifique et technique pour toutes les étapes du projet et réalisera le plan de gestion du site.

Le projet comporte également un volet consacré à la mise en valeur des milieux naturels et à l'ouverture au public (circuits de découvertes et observatoires), ainsi qu'une nouvelle tranche de restauration de pelouses sèches en périphérie des bassins et l'aménagement de corridors écologiques.

Le coût du projet global a été évalué à un peu moins de 2,5 millions d'euros HT. Son financement a été accepté dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la Trame Verte et Bleue Grand Est (AERM, RGE, État), avec la participation de la CCPRB et d'EDF. La mise en eau des bassins est prévue pour 2021.

Une trentaine de nouvelles mares sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens

En 2018, le Conservatoire des Sites Alsaciens a participé au Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) Grand Est. Ce programme, financé par la Région Grand Est, la DREAL et les Agences de l'eau Rhin Meuse, Seine Normandie et Rhône Méditerranée Corse, vise à répertorier et faire connaître les mares de la Région Grand Est mais aussi à en créer de nouvelles pour renforcer le maillage existant. En effet, plus de 50% des mares ont disparu en France depuis les années 1950. Elles sont principalement comblées ou laissées à l'abandon.

Dans le Sungdau, le Ried noir, le Ried d'Epfig ou encore dans une ancienne glaisière, 30 mares ont ainsi pu être créées ou restaurées sur des sites protégés par le Conservatoire des Sites Alsaciens. Avec le soutien de l'association BUFO, différents acteurs locaux ont pu se



retrouver autour de ces projets : les communes, l'EPAGE de la Largue dans le Sungdau, Eschau Ried Nature, Alsace Nature et bien sûr les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Pour les travaux, les entreprises locales ont été privilégiées si possible. Le budget a oscillé entre 1 500 € et 3 000 € par mare. Selon la fragilité des sites, les terres ont été soit exportées pour être recyclées, soit utilisées sur place pour créer des merlons qui seront plantés d'arbustes locaux durant l'hiver et créeront à leur tour un nouvel îlot de verdure.

Dès le printemps prochain, ces mares seront des oasis de vie pour la petite faune qui viendra s'y nourrir et s'y reproduire. Très vite s'y développera la flore particulière à ces milieux, avec des espèces parfois rares et menacées. Les bénévoles du Conservatoire des Sites Alsaciens continueront comme les années précédentes à veiller et à entretenir ces jolis coins de nature lors des chantiers nature participatifs annuels.

Restauration de pelouses sèches pionnières au sein de la Réserve Naturelle Régionale des collines de Rouffach

Les pelouses sèches constituent l'habitat majoritaire et emblématique de la réserve naturelle. Elles représentent, sur l'ensemble de la colline du Bollenberg, la plus grande étendue de pelouse sèche du Xerobrometum d'un seul tenant en Alsace. Le CSA est le gestionnaire de la réserve depuis sa création en 2013.

L'activité d'aéromodélisme préexistante à la création de la réserve ayant été relocalisée en dehors du périmètre de cette dernière, un programme de restauration des pelouses sèches, prévu au plan de gestion de la réserve, a été engagé.

Cette action a été menée en trois phases. Les deux premières phases ont eu lieu début 2017 avec le retrait des installations de l'ancienne activité d'aéromodélisme, la suppression du chemin d'accès et du parking et l'évacuation des matériaux exogènes présents.

La 3^{ème} phase qui a eu lieu à la mi-novembre 2018 a consisté à éliminer les matériaux rapportés (pollution pédologique) lors de la création de la piste d'envol. Les remblais ont été décapés finement à la pelle mécanique sur une surface d'environ 1260m². Environ 250m³ de terre ont été évacués lors de ces travaux financés par un contrat Natura 2000.



**PELOUSE SÈCHE PIONNIÈRE RESTAURÉE
DANS LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE
DES COLLINES DE ROUFFACH**
CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

La surface décapée a été laissée en l'état pour permettre la recolonisation spontanée par la végétation. Un suivi scientifique sur une période de 10 ans sera réalisé par le CSA pour s'assurer que l'objectif fixé est atteint.

Lors de cette phase, des travaux complémentaires financés par la Région Grand Est ont été réalisés. Les pierres qui avaient été disposées pour délimiter le chemin d'accès et le parking de l'ancien terrain d'aéromodélisme, ont été déplacées et mises à profit pour barrer physiquement l'accès de pistes carrossables non cadastrés et pour aménager des biotopes favorables aux reptiles (pierriers).

Au total ce sont ainsi 7000 m² de terrains qui ont été rendus à la nature en vue de permettre leur reconquête par une riche végétation naturelle de pelouses sèches. Ces travaux ont également permis d'améliorer la quiétude du site en réduisant les circulations motorisées sur ce site sensible.

ILLFURTH

En avril notre petit groupe aura eu deux années d'existence. « Il n'y a eu ni action décisive, ni projet grandiose, ni innovation radicale, aucun coup de chance, aucune révolution. Juste un processus lent : étape par étape, action après action, décision après décision, tour de volant après tour de volant... » et aujourd'hui nous sommes un petit groupe de personnes qui s'entendent bien, qui prennent des décisions en équipe et peu à peu prennent chacune des initiatives. Autour du groupe gravitent des « sympathisant(e)s » : pour certains le moment est bientôt venu d'adhérer à Alsace Nature. Pour le moment pas de grand conflit, mais quelques uns s'annoncent : puissions-nous, quand nous engageons enfin le combat, l'avoir déjà gagné. ●

Début de la campagne « Nous voulons des Coquelicots » à Illfurth

La première fois, à la nuit tombante, dans le froid, nous n'étions que dix en tout devant la mairie d'Illfurth, principalement des membres du groupe local.

Pour le second rassemblement, le vendredi 2 novembre, à 18h30, nous nous sommes retrouvés à Heidwiller chez Jean-Claude Golly. Musique, verre de l'amitié et encas de saison. Nous étions environ une quarantaine de personnes.

Vendredi 7 décembre c'est une habitante de St-Bernard qui a fait tout le nécessaire pour un rassemblement devant la mairie de Tagolsheim. Sympathiques inconnus qu'il est intéressant de rencontrer. Quarante personnes avaient fait le déplacement. Nous préparons la suite, puisque les rassemblements continuent tant que tous les pesticides de synthèse ne seront pas interdits. ●

**ROSELIÈRE, LE LONG DU CANAL D'ILLFURTH,
DANS LAQUELLE LA ROUSSEROLE TUDOÏDE NICHE**
ALSACE NATURE

Concertation avec VNF pour la sauvegarde des habitats de la Rousserolle turdoïde le long du canal à Illfurth

Un naturaliste de notre groupe local, a découvert que la Rousserolle turdoïde nichait dans les roseaux le long du canal. D'après le tout récent Atlas des oiseaux d'Alsace, il n'en resterait plus que 3 couples en Alsace. Nous sommes chanceux et investis d'une mission ! Nous avons contacté les responsables des Voies Navigables de France et de la LPO. Une rencontre sur le terrain a suivi et un protocole de coupe des roseaux par rotation mis en place. Ces rousserolles ne peuvent nicher que dans des roseaux de 3 ans, d'une hauteur de 2 mètres minimum. Ces roselières sont également très importantes pour les autres espèces d'oiseaux mais aussi pour la reproduction du brochet dont les œufs se fixent dans les racines. Un dossier à suivre et à consolider. ●





**RESTAURATION DE MARE PÉDAGOGIQUE
À HEIDWILLER PAR LE GROUPE LOCAL D'ILLFURTH
EN LIEN AVEC CSA ET BUFO**
ALSACE NATURE



Mare pédagogique de Heidwiller

Il s'agit d'une mare pédagogique, appartenant à la commune de Heidwiller, au bord du canal et du village, et confiée pour la gestion au Conservatoire des Sites Alsaciens. Après quelques années sans conservateur, celle-ci avait besoin d'être restaurée. À la demande du maire de Heidwiller, l'un de nos membres en est maintenant le responsable. Nous avons organisé avec le Conservatoire des Sites Alsaciens, en janvier 2018, un sympathique chantier d'entretien avec des habitants et élus de la commune.

En décembre 2018, avec la région Grand Est, le Conservatoire des Sites a obtenu les financements nécessaires aux travaux de restauration prioritaires. L'association Bufo a été sollicitée pour son précieux savoir-faire technique. La mare existante a été rouverte, une autre créée, les arbres éclaircis afin de laisser passer plus de lumière. Le groupe local d'Alsace Nature a participé aux décisions. Les classes de l'école du village attendent avec impatience le printemps pour en profiter. Un bel exemple de collaboration étroite entre Alsace Nature, les élus, et les associations naturalistes spécialisées. ●

JURA ALSACIEN

Le bilan 2017 déplorait l'absence d'animateur Natura 2000 pour le Jura Alsacien. L'appel a été entendu par Sabine Drexler, conseillère départementale du Haut Rhin, qui a plaidé cette cause auprès de la DDT. Il faudra encore convaincre la nouvelle communauté de commune du Sundgau de la nécessité de cette nomination.

D'une manière générale, le débat sur la transition énergétique est bien avancé dans le Sundgau, de manière consensuelle pour la méthanisation agricole, de manière moins accentuée pour le solaire photovoltaïque privé, pour lequel un appel à projets a été lancé et plus polémique pour l'énergie éolienne, avec l'annonce d'études de faisabilité.

La communauté de commune a lancé une grande étude sur les vergers subsistants avec un inventaire en sollicitant des volontaires dans les communes. Des membres d'Alsace Nature y participeront.

Une journée technique sur la gestion des coulées de boue a été organisée à Altkirch le 8 octobre par l'Agence de l'Eau et la Chambre d'Agriculture, avec des propositions vraiment intéressantes. Seront-elles suivies ?

Globalement, une volonté d'évolution est affichée, du moins du côté des organismes sur le terrain mais des pratiques peu réglementaires sont observées : non respect de la distance obligatoire entre un champ cultivé en maïs et un ruisseau, destructions de haies et de ripisylves toujours et encore, dégradation de ZNIEFF (par ignorance ou autre), « nettoyage » des bords de chemins ruraux où se réfugient des reliques de biodiversité et abattages d'arbres d'alignement en bord de route sous prétexte d'atteinte à vies humaine, une augmentation effarante des sacs poubelles jetés en forêt, au bord des routes...

Le comité consultatif de gestion de la Réserve biologique dirigée de Wolschwiller s'est réuni le 9 octobre en présence du maire, des instances de l'ONF, des représentants du CSA, de la LPO, d'Alsace Nature et de Thierry Spenlehauer, naturaliste émérite local, pour l'élaboration du plan 2016-2026.

Le Copil des sites Natura 2000 « Vallée de la Largue » et « Sundgau des Etangs » s'est réuni le 4 décembre. Les sites et les espèces ont souffert d'abord de coulées de boue, puis de sécheresse. Le travail qui y est accompli est impressionnant et remarquable. ●

Les sorties « découverte naturaliste » grand public connaissent toujours un certain succès

Avec Roland Vogel qui emmène les amateurs sur les sentiers du Jura Alsacien et Suisse comme « Les crêtes du Glaserberg », du Blochmont à la Neuneich, en passant par le Hornihof, au dessus de Kiffis, Sondersdorf et Ligsdorf, fief du lynx, c'était le 1^{er} mai avec 39 participants, puis une journée entière en Suisse dans la réserve naturelle du Clos du Doubs autour de Saint Ursanne, le 16 juin avec 11 personnes, et enfin une balade par grande chaleur autour de Wittersdorf et Emlingen sur le site « Auf dem Berg »



VISITE GUIDÉE DU 22 JUILLET 2018
 GROUPE LOCAL JURA ALSACIEN

où l'on trouve d'anciennes vignes et les vestiges d'un four à chaux, le 30 juin avec 15 personnes.

D'autres sorties en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, Altenach, ont eu lieu sur le thème des « prairies fleuries » les 13 mai au dessus de Ligsdorf à la rencontre d'une prairie couverte de trolles , puis le 10 juin une sortie bucolique dans les vergers très préservés d'Oltingue. Un autre partenariat avec l'association « Trésors de Ferrette », patrimoine historique et naturel, a vu la participation de plusieurs membres d'Alsace Nature pour leur programme de visites guidées estivales autour de Ferrette, dont Bernard Sigrist, Roland Vogel, Henri Jenn, Marc Glotz et Dominique Oesterlé en juillet et août.

La soirée conférence du 18 mai à Durmenach avec Daniel Dietmann, maire exemplaire de Manspach, initiateur et président du SMARL, maintenant EPAGE de la Largue, avait pour thème : quelles conséquences pour nos collectivités, en particulier le village accueillant cette conférence, et les relations avec l'eau, dues au changement climatique ? Cet excellent pédagogue a insisté sur la solidarité amont-aval des rivières pour la maîtrise des inondations, la vulnérabilité des territoires, des forêts, des sols agricoles et sur la nécessaire anticipation des conséquences de ces changements... Conférence suivie d'un débat avec la cinquantaine d'auditeurs. ●

VISITE GUIDÉE À OLTINGUE DU 10 JUIN 2018
 GROUPE LOCAL JURA ALSACIEN





TAENNCHHEL HAUT-RHIN NORD

Si le GCO est le dossier phare de notre association en cette année 2018, ce sujet ne semble pas intéresser davantage nos concitoyens du Centre Alsace. Pourtant tout le monde dénonce cette chenille processionnaire de 15 000 poids lourds par jour, la plupart immatriculés dans les pays de l'Est en transit sur le seul axe nord-sud de l'Alsace. Oui, seul et unique entre Sélestat et Colmar car il n'y a pas de plan B contrairement à avant Sélestat et après Colmar, où il y a un itinéraire de substitution. Donc ce GCO va ramener encore davantage de trafic sur un tronçon déjà régulièrement bloqué par des accidents résultant bien souvent de l'échangeur de Guémar.

C'est justement en prévision de ce trafic que l'échangeur de Guémar sera remanié. Notre groupe local a analysé ce projet et émis des propositions lors d'une réunion publique. Nous avons également rencontré les décideurs politiques et financiers (maires, conseil départemental, DREAL) afin d'intégrer mieux les pistes cyclables et de proposer la mise en place d'un parking de covoiturage.

Notre groupe local a également poussé à la mise en place de panneaux d'interdiction aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes, qui écoutaient leur GPS et s'aventuraient vers les cols du Petit-Haut et du Schaentzel ou s'égarèrent dans les méandres de la route des vins entre Ribeauvillé et Châtenois.

Colline sèche « le Grasberg »

La sortie nature sur notre colline sèche emblématique attire toujours autant de monde. Il y a plusieurs années, un viticulteur expansionniste disait que des vignes sur cette colline pourraient nourrir 2 familles. Cela n'est finalement rien comparé à la nourriture spirituelle que nous procurons à des centaines de familles ! Sans parler de dernier îlot de biodiversité subsistant dans ce désert viticole.

Un ciné-débat autour de *Vino Veritas*, animé par un vigneron et un sommelier, a connu un beau succès et montré la possible symbiose entre la nature et un produit de consommation.

Une sortie géologique, guidée par un membre passionné, nous a permis de comprendre la formation du paysage alsacien unique avec son fossé rhénan et ses nombreuses failles sous-vosgiennes. ●

RÉSEAU AGRICULTURE

Animer un réseau n'est pas facile, tant les sollicitations sont nombreuses, les dossiers lourds, les concertations et actions chronophages. Il est frustrant de devoir se contenter du « si peu » qui peut être fait face aux défis. Aussi toute participation de nos membres aux projets menés et même chaque geste d'encouragement valent de l'or. Nous invitons vivement chacun à prendre des initiatives ; Alsace Nature en sera la somme.

Quatre lettres du Réseau agriculture-Respect du vivant ont été diffusées. Ce nom double du réseau, inhabituel, est lié à la culture du respect de la vie au sein d'Alsace Nature, s'exprimant autant envers la faune sauvage qu'envers les animaux domestiques installés au sein de nos écosystèmes. L'intérêt pour les espèces et les populations va de pair avec le respect des individus, êtres sensibles, comme cela a été bien exprimé dans un atelier animé par Alain Bougrain-Dubourg à l'AG de la LPO à Obernai.

2018 a été l'année des déceptions. Le gouvernement et la majorité des députés et sénateurs ont finalement donné tort à tous ceux qui avaient participé aux Etats généraux de l'alimentation dans un esprit sincère et constructif pour inventer un système agroalimentaire plus écologique et plus juste. Est-ce encore utile de s'investir et d'inciter nos membres à contribuer à ce type de concertation ?



Quant au bien-être animal en élevage, le colloque d'Obernai de novembre 2017, piloté par l'Etat, n'a connu aucune suite en 2018. Les ONG ont été exclues des discussions au sein de la Conférence du Rhin supérieur. S'il s'avère exact que seul le problème des vaches à l'attache sera traité lors d'une nouvelle journée « bien-être » en 2019, à l'exclusion de toutes les autres questions évoquées en 2017 (et en particulier les aides de la PAC !) un boycott de cette démarche par les ONG semble s'imposer.

La question d'être entendu se pose aussi quant aux pesticides. Alsace Nature participe avec conviction à la campagne « Nous voulons des coquelicots », qui milite pour leur interdiction, avec des rassemblements devant les mairies les premiers vendredis du mois. Alsace Nature souligne régulièrement le manque de protection des riverains et de la biodiversité face aux épandages. Nous préparons un cycle de conférences pour présenter aux décideurs le chemin permettant de sortir des pesticides.

Agriculture biologique et biodiversité : promenade en pays de hamster

Après la promenade en pays de hamster présentée, plus haut, par le GL Bruche, la question d'une suite se pose. Il serait nécessaire, et logique, que les aides du FEADER pour des prairies gérées de manière extensive soient aussi accordées dans le Ried de la Bruche.

Bien-être animal

Au nom d'Alsace Nature, Anne Vonesch a accompagné des travaux d'étudiants sur le traitement de la douleur, nettement insuffisant, lors des mutilations en élevage biologique, et sur l'éviction du bien-être animal lors des enquêtes publiques concernant des installations classées d'élevage.

Notre fédération continue à porter le thème du bien-être animal au niveau de nos fédérations nationale et européenne, dans le consensus. Quelques retours sur les réunions d'experts auprès de la Commission européenne sont publiés sur le site du Collectif Plein Air.



L'analyse de certains dossiers d'autorisation de fermes-usines du Grand Est confirment les dérives en cours. C'est le cas pour un élevage de 40 000 poules pondeuses soi-disant élevées « en plein air » (à Preuschoorf, à côté de 143 000 poules en cages) or l'accès aux deux tiers du parcours se fait par une passerelle franchissant un chemin d'accès qui sépare la surface du parcours en deux. Le « pouloduc » est une nouvelle mode permettant de tromper le consommateur sur les conditions d'accès au plein air des poules et surtout d'augmenter la taille des poulaillers à des dimensions incompatibles avec des ambitions de qualité environnementale et de bien-être, ce qui crée une distorsion de concurrence insupportable envers des élevages en plein air sérieux. Aussi, la distance entre trappes et clôture dépasse la distance maximale autorisée (sous certaines conditions) qui est de 350 m si les œufs sont étiquetés « plein air ». Le Préfet a validé l'enregistrement de cette filouterie en un temps record. Quant au « pouloduc » : « Jamais ou pratiquement jamais, les poules n'entreront dans cette buse de peur d'y faire des rencontres malheureuses », a ironisé Alain Allinant, président retraité des Fermiers de Loué. Pour Alsace Nature, c'est l'esprit du Préfet qui hante les parcours et les forêts... ●



1. La lutte contre la pollution dans la nappe d'Alsace

Le projet transfrontalier ERMES porté par l'APRONA et reposant sur plus de 800 points de mesures a mis en évidence des polluants émergents ou toxiques, dont 113 pesticides et 24 de leurs métabolites.

19 captages SDAGE sont dégradés dans les analyses ERMES 2016 par des herbicides autorisés et leurs métabolites. Plus largement, dans le réseau de suivi pluriannuel de l'Agence de l'eau, ce sont 84 captages d'alimentation en eau potable dans la nappe d'Alsace et les aquifères du Sundgau qui sont déclassés par des phytosanitaires autorisés ou leurs métabolites dont majoritairement des herbicides.

C'est pourquoi un contrat de solutions 2018/2022 sera développé sur toute la nappe d'Alsace et les aquifères du Sundgau avec néanmoins une priorité aux captages d'eau potable, avec l'objectif de baisse globale de l'utilisation des phytosanitaires et des herbicides

La convention fixe comme objectifs :

La baisse de 40 à 50% de l'utilisation d'herbicides d'ici 2022 sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) des 19 captages cibles listés dans l'annexe technique 2018 (impactés par des herbicides autorisés), en généralisant le désherbage mécanique et développant les cultures à bas niveau d'impact ; L'atteinte des objectifs Ecophyto sur le reste de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau, soit une baisse de l'utilisation de 25% en 2020 et 50% en 2025, tous phytosanitaires confondus. Le résultat en 2022 sera apprécié au regard de ces deux valeurs-objectifs. Il s'agit d'enclencher une dynamique d'inversion des tendances sur l'ensemble de la nappe tout en ciblant plus fortement les captages à enjeu.

Ces baisses seront examinées annuellement avec globalement, pour l'une comme pour l'autre, une progressivité de l'ordre de 10% par an. Chaque année, un bilan détaillé des résultats partiels obtenus sera partagé, discuté et une communication sera faite, au regard de l'atteinte de cet objectif cible global. Le socle d'actions correspond au développement et à la généralisation des actions vertueuses déjà mises en place actuellement, mais de manière trop localisée ou partielle pour obtenir des résultats suffisants au vu des enjeux et des objectifs visés.

RÉSEAU EAU

L'année 2018 a été marquée par l'adoption du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique pour les ressources en eau du Comité de Bassin Rhin-Meuse et par les résultats du programme trinational ERMES, portant sur la qualité de la nappe phréatique rhénane.

Les résultats démontrent à l'évidence que nous ne sommes pas sur la bonne voie et qu'un changement de paradigme et moins d'hypocrisie sont nécessaires. Ce qui nous amène naturellement à une remise en cause du principe anciennement adopté de « la bonne dose au bon endroit » pour « la bonne culture au bon endroit ». Nous ne pouvons pas faire non plus abstraction des nouvelles molécules issues de l'industrie et notamment leur dissémination à travers les médicaments. Le 11^{ème} programme de l'AGENCE de L'EAU Rhin-Meuse en tient compte et comporte notamment 8 défis territoriaux, dont les deux premiers sont :



EPANDAGE DE PORDUIT
PHYTOSANITAIRE DANS UN CHAMP
BRUNO ULRICH

Ce socle d'actions n'implique pas de changement de système agricole généralisé. Il cible un fort développement du désherbage mécanique (y compris via les progrès en robotique et la mutualisation) et le développement des pratiques « Dephy ». Ce socle d'actions s'inscrit dans le cadre des réflexions sur l'arrêt de l'utilisation d'une molécule afin de privilégier les leviers agronomiques et les impacts sur le milieu à la seule réflexion autour de la substitution.

Les actions à mettre en place peuvent être consultées sur le site de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Ces actions s'inscriront dans le développement de filières agricoles favorables à la ressource en eau, avec une valorisation économique des productions permettant de pérenniser les changements mis en place. Les acteurs de la filière, notamment au travers de labels de qualité mettront l'accent sur les efforts mis en oeuvre, la valorisation économique et la plus-value qualitative pour les ressources en eau, l'environnement, aux bénéfices des consommateurs.

Même si cette convention va dans le bon sens, elle manque d'ambition et ne remet pas suffisamment en cause le modèle agricole actuel. Alsace nature s'est abstenu lors de l'approbation de ce contrat, principalement parce qu'il s'agit là du résultats de dizaines d'années de tergiversation, de renoncement et de lâcheté vis-à-vis de pratiques agricoles que nous dénonçons depuis longtemps et que nous n'avons pas confiance dans les autorités publiques pour faire respecter ce contrat et mettre en place des mesures réglementaires, même si dans la convention il y a un engagement préfectoral de mettre en oeuvre le dispositif ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales) dans les secteurs où aucune dynamique partenariale constructive n'a été engagée d'ici 2022 et où aucune amélioration significative, sur les herbicides ciblés dans l'annexe technique, n'a été constatée.

2. Plan « RHIN VIVANT » la restauration des fonctionnalités de 100 km de Rhin

Au-delà de la continuité écologique longitudinale, l'Agence de l'Eau, en liaison avec la Région Grand-est, l'Etat et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), a pris l'initiative de lancer une stratégie renouvelée et ambitieuse pour un nouveau programme de restauration-renaturation de la bande rhénane ciblant 100 km de linéaire.

L'élaboration du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique pour les ressources en eau de l'Est de la France a été portée tout au long de l'année 2017. Partagé dans un cadre participatif pluridisciplinaire, et après mise en consultation en fin d'année, le plan a été adopté à l'unanimité par le Comité de bassin le 23 février 2018. Le président Claude Gaillard a souligné qu'« un changement de cap rapide et lisible est impératif, ce d'autant que l'anticipation s'avère la seule voie possible pour rendre nos territoires rapidement plus résilients et plus solidaires ».

En réponse aux vulnérabilités des territoires identifiées, notamment à partir des résultats d'une étude socio-économique (d'autres données étant en cours de consolidation), le plan propose des solutions concrètes et fédératrices pour l'ensemble des acteurs de terrain au titre du volet « eau ».

L'ambition de ce plan est de conforter les plans climat-air-énergie territoriaux développés par les collectivités et d'éclairer les objectifs du schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) porté par la Région Grand Est. « Nous nous donnons les moyens de rendre cohérente l'action publique. L'important maintenant est de faire vivre ce plan, de le partager, et de le faire connaître ».

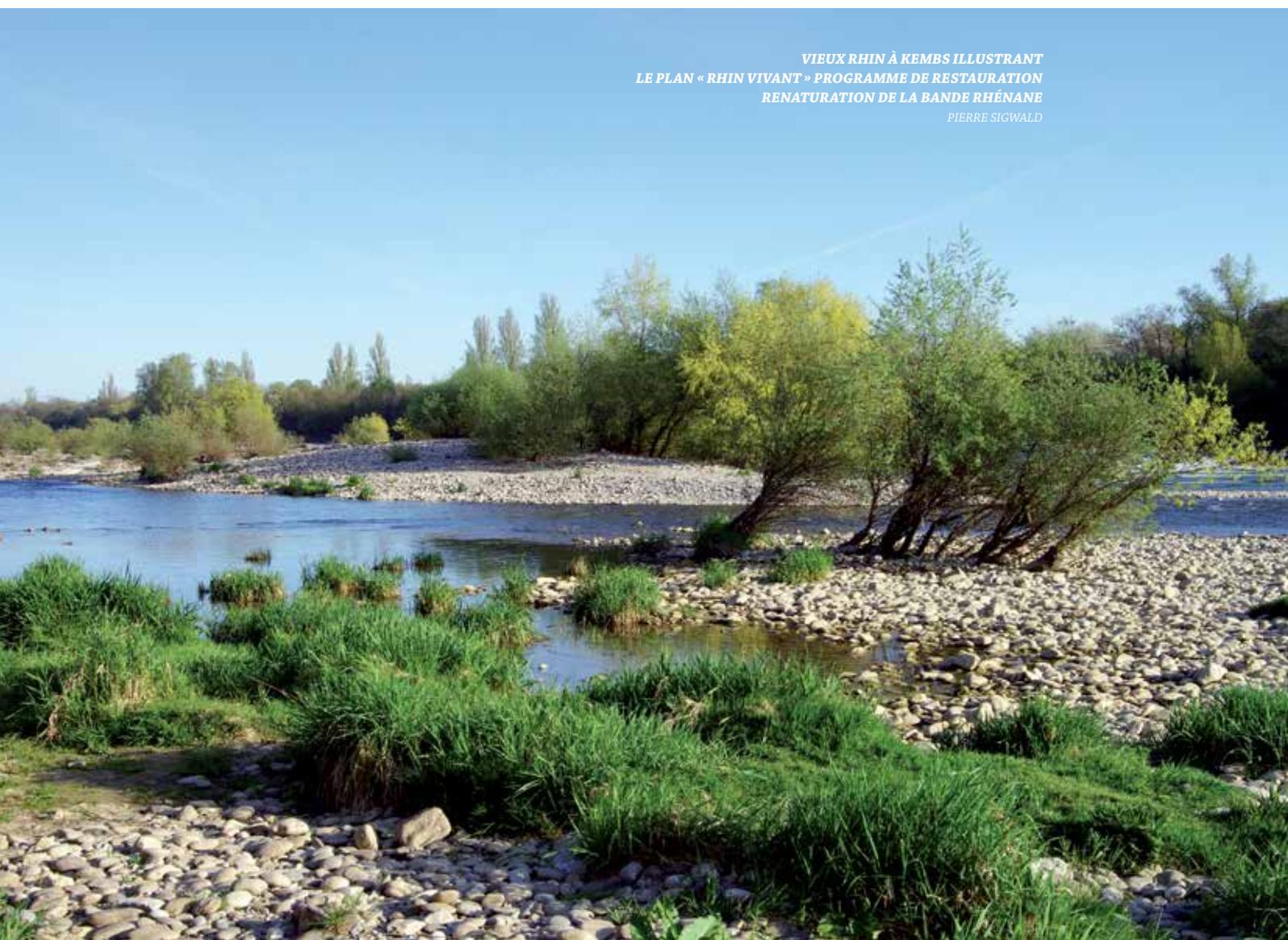


Son déploiement opérationnel se concrétisera dans le futur programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (2019-2024) où le changement climatique s'affiche comme l'une des priorités. À l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau (22 mars), ce nouveau plan trouvera un écho particulier. En effet, le thème 2018 de cette journée porte sur l'utilisation de la nature pour surmonter les défis de l'eau de ce 21ème siècle ; le plan d'adaptation et d'atténuation du bassin Rhin-Meuse plébiscitant les solutions fondées sur la nature et le génie écologique en zones naturelles, rurales mais aussi urbaines.

Les axes du plan d'adaptation et d'atténuation pour les ressources en eau du bassin Rhin-Meuse

- Préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus
 - Poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau
 - Construire une société plus sobre en eau
 - Réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses
- Atténuer le changement climatique c'est :
- Développer une politique de l'eau qui contribue à l'atténuation et une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau
 - Pratiquer une agriculture qui permet un retour vers des sols vivants, réserves d'eau et de carbone. ●

*VIEUX RHIN À KEMBS ILLUSTRANT
LE PLAN « RHIN VIVANT » PROGRAMME DE RESTAURATION
RENATURATION DE LA BANDE RHÉNANE
PIERRE SIGWALD*





UNE CHEVRETTE ET SON PETIT,
MAMMIFÈRES APPARTENANT AU TAXON DES ONGULÉS
MATHIAS WAGNER

LIÈPVRETTE

Balade littéraire sous la forme d'un partenariat entre Alsace Nature et la médiathèque du Val d'Argent

En compagnie des écrivains Pierre Kretz, Gérard Freitag, Albert Strickler et Gérard Gerber une trentaine de personnes a participé le 12 mai à une balade, dans laquelle commentaires naturalistes et lecture de textes inspirés par la nature ont alterné. Ce fut une occasion de sensibilisation à la beauté et à la fragilité de nos milieux naturels. Le public a été très satisfait et a demandé de renouveler la sortie. La prochaine édition aura lieu le 8 juin en 2019, cette fois sur le thème des jardins. ●

Contribution à l'assainissement d'un dépôt privé sauvage à Sainte-Croix-aux-Mines

En partenariat avec l'association Val Avenir, huit personnes se sont mobilisées le samedi 10 novembre pour commencer à évacuer des déchets accumulés dans le vallon du Tiembach par un particulier, lui-même dépassé par l'ampleur de la situation. L'opération sera reconduite en 2019. La mairie a retenu notre suggestion de mettre en place, au printemps, une benne pour augmenter l'efficacité des intervenants. ●

Ligne ferroviaire Sélestat-Bois l'Abbesse

Nous nous sommes exprimés en faveur du maintien de cette ligne qui dessert des sites industriels de la vallée. Elle reste également importante pour une exploitation potentielle future de transport de voyageurs. ●

Intervention à propos de l'élaboration du PLUI du Val d'Argent

Nous avons été reçus le 11 octobre en présence des représentants de la communauté de communes et de ceux des deux bureaux d'études chargés de ce travail. Nos commentaires ont porté surtout sur le milieu forestier dont la biodiversité est menacée par la surdensité d'ongulés, sur le milieu prairial appauvri par les pratiques agricoles. Dans le domaine de l'urbanisme, nous avons répété que la construction de nouvelles maisons individuelles devait diminuer au profit de la réhabilitation des logements vides existants. Nous avons exprimé nos réserves sur la notion de sports-nature et notre attachement à un tourisme vert de qualité. ●

Intervention à propos de l'extension annoncée d'un site industriel

Il avait été porté à notre connaissance que l'unité de Sainte-Croix-aux-Mines de l'entreprise Rossmann cherchait à s'étendre. Une telle extension en milieu urbain pose problème. Après consultation du dossier, nous appuyons la décision du maire de n'accorder qu'un permis de construire sur une surface minimale indispensable à l'installation d'un outil de transformation du carton plus performant. ●



MULHOUSE

En mars 2108, Gérard Schmitt souhaitait «lever le pied». Finalement Philippe Lacoumette se propose, pour la suite, au moins le temps de trouver et former quelqu'un d'autre. Il faut remercier tout ce travail approfondi, et efficace, conduit sur tant d'années par Gérard Schmitt et Gustave Stahl pour ce groupe local M2A. Nouvelle «ligne», qui ne s'oppose pas à la précédente. Simplement, parce que les compétences sont un peu différentes et peut-être aussi l'actualité, la direction choisie est de se concentrer sur la biodiversité au sein du secteur M2A. Renforcer le lien avec les associations naturalistes spécialisées, et développer encore plus la compétence du «combat» sur ce thème précis, que seule Alsace Nature pratique à fond; continuer à travailler avec les bénévoles actifs, en trouver de nouveaux, «assurer» sur tous les grands dossiers biodiversité, voilà les tâches pour aujourd'hui. «Et si choisir les stratégies gagnantes était un vrai sport d'équipe?»

Travaux de la diagonale de Mulhouse

Suite aux abattages d'arbres désastreux de janvier 2017 sur les bords de l'Ill à Mulhouse, Alsace Nature avec d'autres associations naturalistes (et en particulier le Comité des Sciences) avait obtenu qu'une concertation ait lieu pour tout ce qui concerne la gestion de la rivière et les espaces naturels boisés ou non de Mulhouse. A l'initiative de la ville de Mulhouse, Mulhouse diagonales vise à créer un parcours vert & eau à travers Mulhouse à l'horizon 2028. L'objectif est de remettre l'eau et la nature au coeur de la vie des Mulhousiens en valorisant les berges pour créer des espaces aménagés et des cheminements, mais aussi en valorisant les ripisylves existantes de très haute naturalité, ou en créant de nouveaux milieux naturels (Par exemple sur le site des anciens jardins familiaux). Alsace Nature estime qu'il s'agit de beaux projets d'envergure et s'implique dans tous ses aspects concernant la biodiversité en apportant ses compétences et ses regards critiques mais constructifs.

MULHOUSE DIAGONALES VISE À CRÉER UN PARCOURS VERT & EAU À TRAVERS MULHOUSE À L'HORIZON 2028
ALSACE NATURE

Défrichage du bois de Solvay

Le 7 décembre 2018 le pilote du groupe local Alsace Nature M2A a rencontré le Commissaire enquêteur et a apporté sa contribution à propos du projet de défrichage et d'industrialisation de 30 ha de forêt rhénane appartenant à Solvay. Contribution qui était le fruit d'un gros travail d'équipe au sein d'Alsace Nature. Notre opposition très argumentée qui faisait notamment référence à la victoire juridique d'Alsace Nature en 2001 contre un projet de défrichage similaire à Marcklosheim a contraint Solvay et ses partenaires à commencer une négociation avec nous : elle est en cours (janvier 2019) et pourrait aboutir à des résultats positifs importants pour la biodiversité locale.

Création d'une mare à Steinbrunn le Bas

Le 8 décembre, le groupe local M2A d'Alsace Nature a participé à la création d'une mare, proposée par deux habitants de la commune, sympathisants d'Alsace Nature et membres de l'association ASAVE, sous la conduite de l'association Bufo. Occasion d'œuvrer concrètement pour la biodiversité et de renforcer nos liens avec les associations proches et les sympathisants (futurs membres?) d'Alsace Nature. ●

THUR DOLLER

La Fennematt, une destruction durable ?

Il est bien connu que l'argent rend aveugle, mais il faut ajouter ici les sirènes du développement, de surcroît durable, pour comprendre comment ce projet de raser une ferme typique de la montagne et de construire à neuf un complexe de ferme-auberge d'aspect touristique a pu être accepté par tous.

Dans la vallée de Masevaux et au-delà, le nom est célèbre pour sa vie heureuse d'estive et d'auberge depuis le XIX^e siècle, dans un site de pâturages humides et de prés-bois remarquables autour de la source de la Doller. Cette chaume un peu retirée, adossée au versant du Schlumpf, donne accès au vaste et beau col du Lochberg qui permet aussi la jonction avec la crête du Baerenkopf qui file à l'Ouest jusqu'au Ballon d'Alsace.

Le lieu ne manque pas de protections pour ses richesses : Znieff (inventaire faune et flore), zone humide remarquable, Natura ZSC (zone spéciale de conservation des sites) Natura ZPS (zone de protection spéciale des oiseaux)... On peut tristement ironiser : le chantier est vraiment « spécial » : une bombe de 500kg n'aurait pas creusé plus.

Nos amis de la Doller, avec Jean-Charles Dor, sont allés visiter le lieu, intact en 2016 : en quelques heures trente espèces végétales remarquables ont pu être trouvées dont la pédiculaire des bois et la parnassie des marais et des insectes, dont le dectique verrucivore, le criquet ensanglanté, des papillons dont l'écaille martre, le grand damier, l'hespéride de la houque, l'argus vert, des oiseaux dont la pie-grièche écorcheur, le pipit farlouse, le bruant jaune, des amphibiens, dont le triton palmé...

Alors... que reste-t'il de nos amours ? Le groupe local a visité le chantier fin mars 2018. Le cratère énorme à l'arrière des fondations était déjà creusé, et aussi le mur de pierre en blocs bruts, si peu sayant étayant le bord amont du chemin de traverse. Les bâtiments sont sortis du sol jusqu'au toit cet été, et, surprise,

le cratère aval, ce sont en fait les terrasses pour les 2000 arbres fruitiers et noyers du projet, taillées aux engins mécaniques...

Car en effet ce projet bardé de promesses biodynamiques, permaculturelles et bioclimatiques comporte des dimensions qui laissent perplexe. La promesse de ne pas toucher aux pâturages serait déjà comprise dans ces labels, mais elle a été confirmée spécialement : on en voit le résultat.

Les fruitiers à 900 m ? On a des doutes, mais Christophe Köppel, spécialiste interviewé dans un des grands articles sur le sujet, parus dans l'Alsace et les DNA (remerciements en passant les journalistes Bruno Mathieu et Romain Gascon), dit que c'est possible.

Pour détailler l'ensemble de ce chantier pharaonique qui s'élève à près de 4 millions d'euros et s'étend sur 57 ha, il faut parler des 12 mares prévues, en plus des deux réserves d'incendie, du troupeau de 120 chèvres, des 200 ruches, des produits transformés sur la ferme, des plantes aromatiques qui seront exploitées tandis que la restauration prévoirait 55 assiettes, des hébergements pour une bonne vingtaine de personnes, des formations et des séminaires.

L'esprit dans lequel veut vivre ce projet ne pouvait que nous rassurer, parlant d'holistique et de rayonnement exemplaire pour devenir un lieu phare en France, à l'image de ce qu'a réalisé Sepp Holzer en Autriche.

Cependant, après la vente en 2013 et depuis l'obtention du permis de construire en 2017, M. Eide Johann Duecker, le maître d'ouvrage, agit à sa guise et refuse

les réponses aux journalistes et aux maires de Dolleren et Sewen. Sa personnalité ne manque pas d'intriguer : manager de ventes chez Hugo Boss, constructeur d'une salle d'escalade à Berlin qui a défrayé la chronique, son arrivée à la Fennematt ressemble à une véritable stratégie de conquête : un compagnon errant (compagnonne) venu d'Allemagne effectue un tour d'Europe des pâturages de montagne et s'arrête par hasard dans un abri précaire de la Fennematt, prenant contact avec les voisins du Lochberg. Il semble que cette personne soit en fait partie prenante du projet.. (nous avons nos espions aussi). Cet épisode plaisant est à rapprocher des



61

démarches hégémoniques de M. Duecker lui-même qui avait fait, par après, des démarches insistantes pour englober le Lochberg dans son domaine. Le charme déployé auprès de la commune ne doit pas non-plus manquer de sel.

La confiance n'était en tout cas plus d'actualité en ce qui nous concerne.

Suite aux indignations de tous, Jean-Charles Dor a adressé un courrier au Préfet

du Haut-Rhin, dénonçant l'absence de maîtrise environnementale et invoquant le cadre législatif correspondant à Natura 2000 ainsi qu'à la loi sur l'eau, suite à captage de source et remblaiement de zones sensibles.

La commune de son côté a alerté les services de l'Etat quant à l'illégalité du chantier : bâtiment principal non-conforme, ampleur des mouvements de terre, aménagement de terrasses, excessifs.

Réponse de la Préfecture à Alsace Nature en septembre 2018 : au titre de l'urbanisme, les terrasses pour vergers auraient dû être déclarées et soumises à l'évaluation d'incidence. (celle-ci ne s'était donc pas inquiétée de la façon dont les plantations allaient être faites).

Mais les 12 mares en zone humide remarquable n'ont pas lieu d'être contestées, car elles occupent une surface trop petite et l'inquiétude sur l'ouverture aux accès motorisés est infondée selon la Préfecture.

Autant dire que la réponse des autorités n'était pas à la hauteur : mise en demeure de produire les documents nécessaires à la mise en conformité avant le 7 septembre 2018. Donc adapter les documents aux travaux réalisés !

La réaction du Parc des Ballons est encore moins probante : « nous n'avons pas constaté d'atteinte forte sur les milieux mais il est vrai que le paysage est modifié en profondeur »

Il est flagrant que la police de l'environnement est ici prise en défaut.

Des questions se posent : L'autorité environnementale est-elle peu à peu transmise aux instances locales ?

Le choix du développement a-t-il définitivement primé la protection ?

Les communes abandonnent-elles leur patrimoine ?

La culture, l'esprit montagnard, ont-ils disparus ?

Et notre grande question à nous : faut-il s'attendre à ce que l'ensemble du projet Fennematt porte encore atteinte aux arbres remarquables et aux buissons pour garantir le chauffage et les pâtures ? Que ces mares portent atteinte à la zone humide ? Que l'assainissement par rhizosphère soit insuffisante et touche à la source de la Doller ? Que le site ne devienne accessible facilement en voiture depuis Sewen et depuis le Lochberg ? ●

LEGS ET ASSURANCE VIE

Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa succession. Le faire aujourd'hui, c'est montrer l'attention que vous portez à vos proches, mais également d'assurer un avenir aux actions de protection qui ont un sens pour vous.

LE LEGS

Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous, le testateur, donnez à une ou plusieurs personnes (physique ou morale) tout ou partie de vos biens. Vous rester propriétaire de vos biens jusqu'à votre décès. Cette disposition doit se faire par testament : n'hésitez pas à vous rapprocher d'un notaire pour toutes questions sur cette démarche, il saura vous conseiller.

Et mes héritiers ?

La loi garantit à vos plus proches (enfants, conjoint) le droit de bénéficier d'une part minimum de votre patrimoine. Les donations et les legs ne peuvent porter atteinte à cette part. Pour les parents éloignés les dispositions peuvent être inscrites dans l'acte notarié.

Les legs sont exonérés des droits de succession. Ce que vous léguerez servira donc directement la cause que vous avez choisie de défendre de votre vivant.

L'ASSURANCE VIE

L'assurance vie est un contrat d'assurance qui permet d'assurer, au moment de votre décès, un soutien financier aux personnes que vous désignez comme bénéficiaires. Or, on estime à l'heure actuelle que **800 millions d'euros par an restent sans destinataire** (impossibilité d'identifier ou de retrouver les bénéficiaires). Mentionner Alsace Nature parmi vos bénéficiaires vous garantit que cette somme épargnée de votre vivant ira à une cause qui vous tient à coeur.

Que ce soit un legs ou une assurance-vie vous pouvez révoquer ou modifier à tout moment la liste des destinataires.

Alsace Nature, reconnue de mission d'utilité publique, est habilitée à percevoir des LEGS et des produits d'ASSURANCE VIE.

Alsace Nature,

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 37 07 58 - Fax : 03 88 25 52 66

siegeregion@alsacenature.org

